

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Les retombées de l'accord de paix de 2016 en Colombie sur la déforestation dans la région amazonienne

Auteur : Julien Reding
Promotrice : Isabel Yépez Del Castillo
Lecteur : Matthieu de Nanteuil
Année académique 2020-2021
Master en Relations Internationales finalité diplomatie et
résolution des conflits.

Code de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

30 mai 2021

Julien Reding

Remerciements

Je tiens à remercier ma famille qui a été pour moi un soutien indispensable en m'aidant à surmonter les épreuves et difficultés qui se sont posées tout au long du parcours de ce travail.

Je voudrais également grandement remercier ma promotrice Mme Del Castillo qui, dès les premiers contacts, m'a octroyé sa confiance en soutenant mon départ en Erasmus en Colombie et qui m'a guidé tout au long de l'élaboration de ce mémoire en m'apportant conseils et avis judicieux.

Enfin, j'aimerais remercier toutes mes relations de Belgique comme de Colombie qui de près ou de loin m'ont motivé à entreprendre, persévérer et terminer ce travail sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Il va sans dire que sans l'ensemble de ces soutiens, ce mémoire ne serait pas le même.
Merci, tout simplement.

Table des matières

Introduction.....	1
Méthodologie.....	2
Limites du travail.....	3
1. Introduction au contexte historique, géographique et politique de la Colombie.....	5
1.1. Panorama général.....	5
2. Le conflit armé colombien.....	10
2.1. Contexte pré-conflit.....	10
2.2. Les acteurs du conflit.....	13
<i>Les FARC</i>	13
<i>Les Paramilitaires</i>	14
<i>L'État</i>	15
2.3. L'importance de la territorialité dans le conflit.....	17
2.3.1. L'occupation du territoire par les FARC durant le conflit.....	18
2.3.2. Les conflits touchant à la territorialité génèrent-ils une menace pour l'environnement ?...	20
2.3.3. La paix territoriale.....	22
2.4. Les négociations de l'accord de paix.....	24
3. La déforestation en Colombie.....	28
3.1. État des lieux de la déforestation.....	29
3.1.1. Le contexte de déforestation nationale.....	29
3.1.2. Le cas de l'Amazonie colombienne.....	30
3.1.3. Comment la déforestation et le réchauffement climatique peuvent affecter le pays.....	33
3.2. Le cadre juridique de l'environnement en Colombie.....	35
3.3. Causes de la déforestation.....	37
3.3.1. Causes directes.....	40
- L'élevage bovin.....	40
- La culture de drogue.....	42
- L'exploitation de ressources naturelles.....	44
<i>Exploitation minière</i>	44
<i>Huile de palme</i>	44
<i>Pétrole</i>	45
- La construction de routes.....	45
3.3.2. Causes indirectes.....	46
- Le conflit.....	46
- L'État.....	46

- Des conditions de vie précaires.....	47
- Le néo-libéralisme ou l’extractivisme moderne.....	48
3.3.3. Interactions entre les causes directes et indirectes.....	49
4. Le lien entre le conflit et la déforestation en Colombie.....	51
4.1. Tendances de déforestation dans les situations post-conflit dans le monde.....	52
<i>Phase de conflit.....</i>	53
<i>Phase post-conflit.....</i>	54
4.2. Le rôle des FARC dans la gestion de l’environnement.....	56
4.2.1. Les FARC comme agents ambivalents de la conservation.....	56
4.2.2. Le vide laissé par les FARC.....	58
4.3. Les retombées de l’accord de paix et des mesures gouvernementales sur les forêts.....	61
<i>La Réforme Rurale Intégrale.....</i>	61
<i>Promotion d’une agriculture industrielle.....</i>	63
<i>L’échec des ambitions climatiques.....</i>	63
<i>Opposition du développement économique face à la conservation.....</i>	64
<i>Le processus de substitution des cultures illicites.....</i>	66
<i>Conclusion.....</i>	68
5. Conclusion.....	69
Bibliographie.....	73

Introduction

La question de la perte des forêts amazoniennes est littéralement un sujet brûlant dans le contexte des mouvements climatiques mondiaux. Les images de destruction de la région de l'Amazonie brésilienne ont fait la une des médias mondiaux. En revanche, la perte des forêts tropicales en Colombie n'est presque jamais signalée, bien que, là aussi, la forêt soit en danger. C'est pourquoi le présent document souhaite contribuer à un examen plus approfondi de la situation actuelle de la déforestation dans la région de l'Amazonie colombienne. La déforestation amazonienne est un sujet vaste et on peut parler d'un véritable « écosystème » de variables, d'acteurs et de causes toutes interconnectées de près ou de loin dans ce phénomène de grande ampleur.

C'est pourquoi une autre ligne directrice sera ajoutée qui nous guidera tout au long du travail : l'accord de paix colombien de 2016. C'est un sujet qui est également tout à fait d'actualité et avec lequel j'ai pu me familiariser pendant mon séjour Erasmus en Colombie au travers de témoignages, de partages d'opinions, de discussions et des médias et journaux locaux m'offrant tous ensemble une vision plus proche de la réalité vécue par des personnes venant des quatre coins du pays (Bogotá, Cali, Putumayo, Santa Marta, la côte Pacifique, ...). Je suis parti là-bas avec la ferme intention de bousculer mes idées et d'obtenir un choc culturel pouvant mettre à mal mes idées préconçues d'étudiant belge pour faire naître à terme de nouvelles perceptions et une nouvelle compréhension du monde, en ouvrant mon esprit à des réalités différentes de celles que je connaissais. J'y ai par exemple appris que l'idée qu'on se fait de la situation colombienne en Europe manque d'éléments et de détails en tous genres indispensables à la bonne compréhension d'une réalité aussi complexe, quand bien même affirmer l'existence d'une seule réalité serait faire le jeu de la vision appauvrie dont il est question. Il est clair que me rendre en Colombie a été un facteur très motivant pour l'élaboration de ce sujet, bien que la diversité des thèmes qui m'ont intéressé là-bas ne m'a pas forcément rendu la tâche plus aisée. En effet, je pense notamment aux communautés indigènes qui essaient bon gré mal gré de défendre leurs droits et leurs territoires ancestraux, aux personnes déplacées par le conflit qui tentent de récupérer leurs terres pour reprendre une vie « normale », et aux leaders sociaux qui risquent leur vie chaque jour pour changer les choses au niveau social et environnemental. C'est en profitant de l'opportunité de cet Erasmus que j'ai pu me rendre au Putumayo en Amazonie colombienne pour y passer trois semaines en compagnie de deux membres de la tribu *Inga* de Yungillo avec qui j'ai eu

l'occasion d'échanger sur les différentes menaces qui pesaient sur leur communauté, comme la chasse illégale, l'intérêt d'entreprises étrangères effectuant des études géologiques sans permission pour s'y implanter sur le plus long terme et la déforestation substantielle, non seulement sur leur territoire, mais dans l'ensemble du département. Depuis mon plus jeune âge, je me suis intéressé à la sauvegarde de l'environnement et ai choisi ce thème pour mon TFE pour en apprendre davantage sur l'environnement et pour y sensibiliser les lecteurs, ce qui m'a naturellement amené à opter pour la déforestation en Amazonie colombienne. J'espère donc réussir à rendre hommage à toutes les personnes rencontrées lors de ce voyage riche en découvertes et apprentissages en relatant une réalité bien vivante, mais peu connue de notre côté de l'Atlantique.

Méthodologie

L'analyse sera réalisée sur base d'une littérature aussi riche et variée que le permet ce sujet récent et encore d'actualité qui intéresse de plus en plus de chercheurs. Mais la littérature qui y est consacrée manque encore de données et plusieurs thèmes n'ont pas encore été étudiés de façon approfondie. Cette littérature est composée d'articles scientifiques, de livres et de documents officiels colombiens. Mon défi a consisté à mettre à profit mon apprentissage de la langue espagnole durant mon séjour de neuf mois pour trouver de la documentation provenant directement d'auteurs et de chercheurs réputés en Colombie, et ce pour conforter la légitimité des arguments avancés dans le travail par une vision moins à même d'être biaisée par une forme d'ethnocentrisme occidental qui tiendrait uniquement compte des études européennes et américaines.

J'ai procédé de la manière suivante : j'ai commencé par créer une documentation de base en inscrivant divers mots clés tels que « *déforestation* », « *Colombie* » et « *Conflit* » en français, anglais et espagnol pour être sûr d'exploiter tout le potentiel de la littérature recherchée. En outre, j'ai essayé d'utiliser un panel varié d'outils de recherche tels que *Google Scholar* et autres librairies universitaires en ligne comme celle de l'UC Louvain *Libellule* et celle de l'Université de Maastricht *LibSearch*. Après l'acquisition d'un nombre suffisant d'articles scientifiques pertinents, j'ai encore affiné la recherche en recueillant attentivement les sources citées dans ces articles qui pouvaient présenter un intérêt pour certains thèmes plus particuliers. Ainsi, j'ai réussi à constituer une bibliothèque variée, tant par la langue que par le contenu, tout en esquissant un plan de plus en plus précis.

Avec l'ensemble de ce matériel, l'objectif sera d'analyser trois thèmes principaux : en premier lieu, l'accord de paix de 2016, ensuite, la déforestation en Colombie, ses causes possibles et les acteurs responsables, et enfin la mise en relation de cet accord de paix avec la déforestation. C'est à dire qu'en ce qui concerne la signature de l'accord de paix, il convient d'examiner si des changements dans les causes et la dynamique de la déforestation peuvent être identifiés dans la période suivant l'accord, ce qui pourrait expliquer une augmentation de la déforestation. Je tiens à souligner les termes « période post-accord » et non pas « période post-conflit », comme le fait remarquer Rosario Rojas-Robles (2018 : 184), pour ne pas participer à l'idée préconçue qu'un accord de paix signé signifie de facto la fin complète d'un conflit avec une paix durable pour tous. J'ai opté pour une démarche hypothético-déductive qui me permettra de vérifier mon hypothèse grâce à la littérature et la documentation existante.

Limites du travail

Il y a lieu de relever plusieurs limites dans ce travail. En ce qui concerne la méthode de recherche, ma volonté au départ était de procéder à une dizaine d'entretiens avec des personnes rencontrées pendant mon Erasmus et lors de mes recherches. Le but était non seulement d'obtenir une source de documentation et une vision plus locale de personnes qui, soit travaillent dans le secteur de l'environnement et de la protection de forêt, soit vivent la déforestation de près ou de loin en région amazonienne, mais aussi de leur permettre de donner leurs avis sur l'hypothèse et la problématique. Je voulais procéder à une interview semi-ouverte, ce qui requiert une attention particulière lors de l'échange, mais ouvre un espace de parole plus grand pour l'interlocuteur que si j'avais simplement rédigé un questionnaire fermé. Être éloigné du terrain m'aurait rendu la tâche compliquée, compte tenu du manque de connexion internet par endroits et des difficultés inhérentes engendrées par un entretien virtuel. Comme la crise de la COVID-19 a rendu la situation également plus délicate et sensible en Colombie, j'ai décidé, en accord avec ma promotrice, de ne pas me lancer dans cette entreprise trop imprévisible. J'étais néanmoins persuadé qu'intégrer le vécu et l'expérience professionnelle pour compléter les études scientifiques constituerait une valeur ajoutée à mon travail.

Une autre limite au travail selon moi est la taille du cas d'étude. La pléthore d'études de cas réalisées dans des régions très spécifiques et différentes au sein de la région amazonienne a été difficile à généraliser dans le cadre d'un département en particulier, voire de la région

amazonienne dans son ensemble. En effet, ces études se concentraient soit sur des localités au sein d'un département, soit sur une zone plus vaste qui ne tenait pas compte des frontières des départements ; elles se concentraient sur des zones présentant un intérêt écosystémique, comme le Couloir Transitoire Andes-Amazone (AATB)¹ ou certains parcs nationaux et autres zones protégées. C'est un facteur dont je me suis rendu compte au cours du travail. Je pensais être capable de récolter suffisamment d'études de cas se trouvant sur une même zone géographiquement délimitée. Dans le cas ci-présent, il s'agit du département du Putumayo où je me suis rendu durant mon Erasmus, afin de pouvoir tirer des conclusions adaptées à cette zone précise, mais cela n'a pas été le cas. Par conséquent, le travail ne comporte qu'un seul cas d'étude relativement vaste portant sur la région amazonienne qui, comme je l'ai souligné dans mon travail, comporte une grande variété de vecteurs de déforestation d'un endroit à l'autre. En outre, certaines régions ont été historiquement plus touchées par le conflit, augmentant ainsi l'incidence de conservation des FARC par exemple. Pour de futures recherches, il pourra être intéressant de réaliser un cas d'étude sur une zone plus réduite que celle de ce travail, en vérifiant dès le départ la possibilité de sa réalisation, afin de tirer des conclusions géographiquement plus spécifiques par rapport à l'hypothèse avancée dans ce travail. Faillir à cette tâche a été l'un de mes grands regrets durant ce travail.

Enfin, il était difficile de trouver de la littérature qui allait dans un autre sens que le constat d'augmentation de la déforestation liée à l'accord de paix, ce qui aurait pu s'avérer utile pour nuancer les arguments. La plupart des articles sont critiques vis-à-vis de l'État colombien parce qu'il n'a pas été capable de réagir promptement et efficacement à la menace qui pèse sur les forêts du pays. Cela a forcément influencé le contenu du travail qui reflète un certain criticisme dirigé à l'encontre de l'État colombien. Dans de futures recherches, il pourrait être intéressant de regarder de plus près les effets positifs qu'ont eu les initiatives prises par les différents gouvernements en Colombie depuis l'accord de paix.

¹ De l'anglais « Andes-Amazon Transition Belt », il désigne une région riche et importante pour la biodiversité et la zone de passage pour la faune d'un écosystème à l'autre (Murillo-Sandoval et al., 2020).

1. Introduction au contexte historique, géographique et politique de la Colombie

1.1. Panorama général

Située dans le nord de l'Amérique du Sud, entre les côtes du Pacifique et des Caraïbes, et caractérisée par les paysages variés des chaînes de montagnes andines, des savanes et des forêts tropicales humides, la Colombie est l'un des pays ayant la plus grande biodiversité au monde (Armenteras et al., 2013 ; Morales, 2017). Elle recense près de 50 millions d'habitants et a une superficie, terres comme mers, d'environ 2 millions de km². C'est un pays très riche, tant au niveau géographique et humain, qu'en termes de biodiversité. En effet, sa richesse naturelle comprend pas moins de 81 types d'écosystèmes et sa population est également très diversifiée et métissée du fait de son passé pré- et post-colonial. Elle compte à elle seule 102 communautés indigènes, ce qui équivaut selon le recensement de 2005 à 1,4 million de personnes, soit 3,4% de sa population. La Colombie est la 3^{ème} puissance démographique d'Amérique latine, précédée par le Brésil et le Mexique, ce qui fait d'elle le deuxième pays hispanophone du monde ; elle se situe d'un point de vue économique à la quatrième place depuis la chute du Venezuela. Cependant, cela ne l'empêche pas pour autant d'encore faire partie des pays les plus inégalitaires d'Amérique latine (Proenza, 2019 ; Gómez, 2018).

Les conditions biogéographiques et socioculturelles d'une région à l'autre de la Colombie sont très diverses. Ces phénomènes naturels et historiques ont pavé un chemin sinueux duquel le pays semble peiner à sortir. Citons par exemple la cordillère des Andes qui vient s'étendre de bas en haut du territoire en divisant le pays en trois parties, ou encore l'appropriation désordonnée du territoire par les colonisateurs européens dont la gestion de l'espace national n'a été modifiée que récemment. Cela a créé une dynamique économique d'exploitation décousue avec un gouvernement et des institutions étatiques systématiquement absentes de certaines régions. En effet, la Colombie s'est développée de façon centralisée, le centre du pays contient les meilleures conditions et opportunités pour la population. Cela crée forcément une migration déséquilibrée par rapport au reste du pays, puisque cette zone détient une abondante biodiversité utile et qui favorise l'agriculture et l'élevage bovin (Gómez, 2018).

Alfredo Rangel Suárez (2004 : 49) a affirmé dans le cadre du Forum national environnemental de 2004 : « *la Colombie a été un pays avec beaucoup plus de territoire que d'État. Cette précarité des institutions de l'État face à la dimension du territoire a rendu possibles des*

phénomènes comme la colonisation spontanée et non réglementée et l'implantation de groupes insurgés dans de vastes zones du pays ». Plus loin, nous rendrons compte de manière plus approfondie de l'importance de la territorialité et de cette absence étatique qui ont toutes deux joué un grand rôle dans le déroulement du conflit armé et de la déforestation du pays.

Le territoire est divisé en cinq grandes régions continentales : Andes, Caraïbes, Pacifique, Orénoque et Amazonie. La région de l'Amazonie colombienne, la plus grande des cinq sous-régions en termes de superficie, s'étend dans le sud-est du pays et contient plus de la moitié de la superficie forestière nationale. Lors du conflit armé qui a secoué le pays pendant plus de cinq décennies, il a été l'une des principales scènes d'affrontements violents entre les groupes de guérilla armés, les groupes paramilitaires et les forces armées de l'État (Sánchez-Cuervo et al. 2012). La forêt tropicale dense offrait aux guérilleros des possibilités de se cacher et de s'échapper et couvrait leurs besoins quotidiens dans la lutte armée contre l'État colombien (Garavito et al. 2017). En même temps, la négligence historique de ces zones par le gouvernement national, associée à un climat et à des conditions pédologiques favorables, a créé une zone idéale pour la culture des feuilles de coca destinées à la production de cocaïne qui est utilisée par les groupes paramilitaires et les guérillas pour financer leurs combats (Clerici et al., 2018 ; Mejía et Restrepo, 2013 ; Garavito et al., 2017). Voici une carte de la Colombie reprenant ses différents écosystèmes, le changement du couvert forestier entre 1990 et 2012, les régions touchées par le conflit et les différents parcs nationaux (Baptiste et al., 2017 : 1).

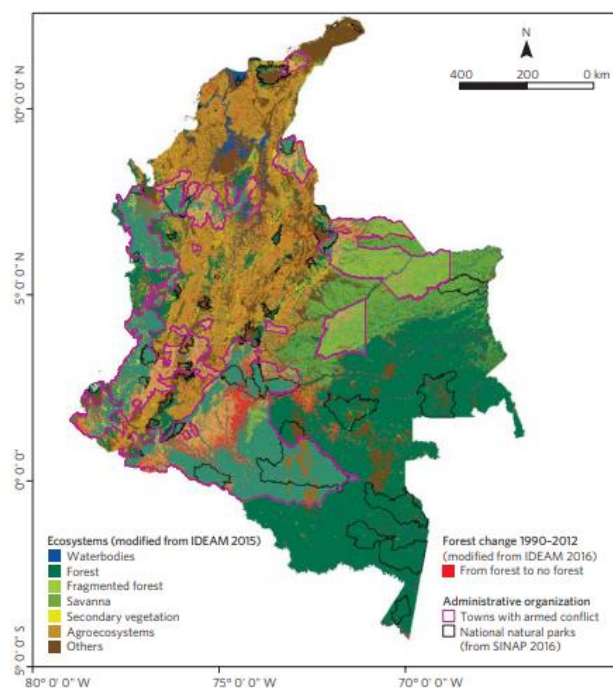


Figure 1 | Map of major ecosystem types in Colombia. Administrative boundaries of national parks and post-conflict regions are mapped.

Cette guerre intraétatique entre la guérilla marxiste des FARC et le gouvernement colombien aura duré 52 années entre 1964 et 2016, avec des chiffres traduisant la terreur qu'elle a infligée sur le pays : près de 8 millions de victimes, approximativement 260 000 morts, 69 700 disparus, un total de plus de 6 millions de personnes déplacées comptabilisées depuis le début du conflit jusqu'en 2017 et une superficie de dépossession de terres rurales pouvant aller de 6,5 à 10 millions d'hectares (Rojas-Robles, 2018 ; Cairo et al., 2018 ; Proenza, 2019).

Cependant, l'ex-président de la République, Juan-Manuel Santos Calderón (centre-droit) a entamé à la Havane en 2012 des pourparlers de paix avec la guérilla, réussissant à atteindre un cessez-le-feu unilatéral coté FARC en 2015, suivi par un dépôt d'armes des FARC, puis de la signature d'un cessez-le-feu bilatéral définitif et l'accord de paix le 24 novembre 2016 après de laborieuses négociations et un premier rejet du référendum la même année (Cairo et al., 2018). Ces quatre années de négociations aboutiront finalement à un texte reconnu et félicité par la communauté internationale, redonnant un nouvel élan d'espoir pour la Colombie, systématiquement déchirée par la violence depuis sa colonisation espagnole jusqu'à encore aujourd'hui (de Nanteuil, 2016 ; Proenza, 2019 ; Prem et al., 2020).

Mais qu'en est-il vraiment de la mise en pratique et des impacts réels de l'accord ? La signature de ce dernier entre le gouvernement colombien et le plus grand et le plus ancien groupe de guérilla d'Amérique latine, les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia - Ejército del Pueblo*² (FARC-EP), doit maintenant préparer le terrain pour l'établissement d'une paix stable et durable dans le pays (Oficina Del Alto Comisionado Para La Paz Colombia, 2016). L'accord a été conçu avec ambition, puisqu'il contient une réforme agraire, la réconciliation entre les victimes du conflit, la préservation de l'environnement, la promotion des possibilités de participation politique de la population et le cessez-le-feu bilatéral final, la remise des armes et la réintégration des membres des FARC-EP dans la société, la recherche d'une solution à la culture illégale et au trafic de drogue, l'égalité des genres, etc... (Proenza, 2019).

Cependant, comme déjà évoqué, un accord de paix ne signifie pas automatiquement l'obtention directe de la paix. Cela fait maintenant cinq ans que l'accord de paix a été signé et il est clair que la mise en pratique de ses objectifs peine à se concrétiser. Nombre de problèmes structurels

² De l'espagnol : Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée du Peuple.

fondamentaux subsistent, tels que la répartition inégale des terres et la pauvreté rurale qui ont déclenché le conflit. L'assassinat systématique de militants, d'anciens combattants des FARC-EP et de leurs familles et l'émergence de nouveaux acteurs armés font du progrès politique et social une entreprise mortelle (Morales, 2017 ; Proenza, 2019). Selon Anne Proenza (2019), les facteurs à mettre en cause sont le manque de volonté politique actuel à faire avancer les accords ainsi que le nombre significatif d'autres acteurs armés encore actifs qui ont été exclus du processus de paix et qui y sont fermement opposés, dont les plus notables sont les paramilitaires, les FARC dissidentes, l'Ejército de Liberación Nacional³ (ELN) et les narcos-trafiquants (de Nanteuil, 2016). Il est également important de citer la poursuite des assassinats de leaders sociaux, l'émigration substantielle de millions de Vénézuéliens en Colombie, sans compter la corruption politique latente et les inégalités sociales grandissantes. Cet ensemble de facteurs porte non seulement atteinte à la paix telle qu'écrite dans le texte de 2016, mais soulève un réel risque d'un rebascullement vers le conflit (Proenza, 2019).

Néanmoins, il reste vrai que cet accord est probablement la plus importante réalisation politique de la Colombie moderne, bien que sa mise en œuvre concrète et les conséquences de ses impacts sont déjà largement étudiées et remises en question. Dans le présent document, l'hypothèse d'une de ses conséquences néfastes va être étudiée : la perte accrue de la surface forestière en Colombie et plus particulièrement dans sa région amazonienne, due à des changements d'acteurs et de dynamiques. Elle fait partie d'un coût dissimulé et inattendu (Reardon, 2018) de l'accord, tout comme la montée des assassinats de leaders sociaux et la diminution substantielle de la couverture forestière depuis la période post-accord (Prem et al., 2020).

Dans cette transition pour la « paix », les forêts sont littéralement tombées sous les coups d'une multitude d'acteurs et de facteurs tels que l'accaparement de terres, en particulier la conversion aux pâturages pour l'élevage du bétail en raison de la spéculation foncière et du désarmement des FARC. La culture de la coca a également augmenté en raison de l'influence des FARC dissidentes et de l'arrivée ou l'émergence de nouveaux groupes paramilitaires et de narco-trafiquants dans les territoires autrefois occupés par la guérilla. En outre, les alternatives agricoles promises dans l'accord de paix n'ont pas encore été réalisées. A contrario, le passage des paysans de la culture de la coca à des alternatives agricoles "licites" peut également être mentionné comme facteur de déboisement. De plus, les forêts qui étaient inaccessibles pendant

³ De l'espagnol : Armée de Libération Nationale.

la guerre en raison de l'occupation des FARC et des conflits coïncident également avec les intérêts de l'industrie agroalimentaire qui sont susceptibles d'exacerber la concentration des terres et générer davantage de déforestation (Baptiste et al., 2017 ; Van Dexter et al., 2018).

La déforestation est depuis longtemps un problème pour la protection de l'environnement en Colombie. Cependant, l'Institut d'Hydrologie, de Météorologie et d'Études Environnementales colombien (IDEAM)⁴ a observé en 2017-2018, seulement un an après l'accord de paix, que le pays a connu une forte augmentation du taux de perte qui affecte particulièrement les forêts tropicales de la région amazonienne, avec plus de la moitié de la déforestation concentrée dans cette région le long de la frontière agricole du pays (IDEAM, 2017 ; IDEAM, 2018). Bien que l'accord de paix stipule dans son introduction l'importance de la protection de la nature, de ses ressources et de la biodiversité, les scientifiques et les activistes ont mis en garde contre une augmentation drastique des taux de déforestation dans les zones forestières qui étaient d'anciens territoires des FARC-EP. Ils craignaient que l'augmentation des investissements nationaux et internationaux dans l'économie locale dans le cadre du développement économique après l'accord de paix ne fasse monter la pression sur les forêts (Oficina Del Alto Comisionado Para La Paz Colombia, 2016 ; Salazar et al., 2018 ; Baptiste et al., 2017). À cela s'ajoutent des problèmes environnementaux tels que la pollution des rivières et des ressources en eaux par l'exploitation minière légale et illégale, la dégradation des sols due à une gestion inadéquate, les inondations, la sécheresse ou les vagues de chaleur ainsi que la perte des forêts nationales par la pratique de la culture sur brûlis en raison de la forte demande en terres agricoles (Garcia et Slunge, 2015).

Malgré le peu de temps écoulé depuis la signature de l'accord, les données sur la déforestation et les premières études suggèrent déjà que ces inquiétudes soient confirmées (IDEAM, 2016 ; IDEAM, 2017 ; Prem et al. 2020). Et comme l'affirme Wilches-Chaux (2016 : 3) : « *Nous risquons de faire la paix entre les humains, mais en tournant le dos à la Terre* ». Mais cinq ans après la signature de l'accord, le risque est réel que même la paix entre les humains soit elle aussi en jeu. Les plus de 340 personnes tuées entre 2016 et 2018, parmi lesquelles des leaders sociaux, des défenseurs des droits de l'homme, de l'environnement, des ex-combattants des FARC-EP et leurs familles, sont la douloureuse preuve que la voie vers une paix intégrale est loin d'être acquise (Rojas-Robles, 2018). Dans ce contexte, la défense de la nature, du peuple

⁴ De l'espagnol : Instituto de Hidrología, Meteorología y Estudios Ambientales.

colombien et de la vie plus généralement doit être l'objectif central de la construction de la paix en Colombie.

2. Le conflit armé colombien

Ce chapitre aura pour objectif d'étudier de plus près la guerre intraétatique de Colombie par le biais d'une brève introduction à l'histoire et au contexte de la naissance du conflit jusqu'à son accord en décrivant les différents acteurs. Pour comprendre où cette guerre a pris racine, il est nécessaire de comprendre quelles ont été ses dynamiques et analyser s'il en existe toujours un héritage. Ensuite, l'importance de la territorialité sera soulevée afin de commencer à prendre en compte la prévalence de l'environnement qui permet de mieux appréhender les liens étriés et incontournables entre déforestation et les impacts que l'accord a eus sur celle-ci. Dans la continuité de la territorialité, nous tenterons de saisir la portée de la notion de « paix territoriale » en terminant par l'analyse du processus de négociation de l'accord. L'ensemble de ces composantes du conflit sera synthétisé du mieux possible pour permettre à un lecteur non averti n'ayant pas ou peu de connaissances à propos de ce conflit de mieux comprendre ce dont il est question lorsque nous parlons d'« accord de paix ».

2.1. Contexte pré-conflit

Au 20^{ème} siècle, l'élevage de bétail a été encouragé par la colonisation de la frontière agricole du pays et soutenu par le gouvernement, à la suite de violents conflits fonciers entre paysans et grands propriétaires terriens sur les hauts plateaux andins (Dávalos et al., 2016 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). Les origines de la guerre en Colombie peuvent être trouvées dans ces conflits dans lesquels les grands propriétaires terriens ont cherché à défendre leurs terres contre les paysans sans terre et à réprimer les soulèvements qui appelaient à une réforme agraire (Murillo-Sandoval et al., 2020). La domination des paysans par les grands propriétaires terriens a assuré leur influence politique sur l'État qui, à son tour, a protégé leurs propriétés foncières par des dispositions légales pour la production à grande échelle, en particulier celle de l'élevage de bétail.

Dans ce contexte, l'élevage a servi de prétexte à la productivité des terres afin d'éviter les incursions paysannes (Van Ausdal, 2009). Les paysans ont petit à petit été déplacés vers la frontière amazonienne par le biais d'une installation parrainée par le gouvernement, qui comprenait une assistance technique, des crédits et l'établissement de titres de propriété dans des terres ou forêts « vides », en fonction de la productivité des terres. Pour être rendues productives, la plupart de ces forêts ont tout simplement été converties en pâturages (Dávalos et al., 2016). Ces nouvelles frontières colonisées se sont également transformées en lieu de prédilection pour la coca qui a fourni la subsistance aux paysans et a servi comme source de financement pour les groupes armés, intensifiant ainsi le conflit (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). À la fin du 20^{ème} siècle, la Colombie était le premier producteur mondial de coca, dont plus de 40 % étaient cultivés dans le Putumayo, un des six départements de la région amazonienne (UNODC, 2005).

L'inégalité de la distribution des terres est depuis longtemps une des grandes causes du conflit colombien (Murillo-Sandoval et al., 2020). En fait, plusieurs tentatives de réformes agraires ont eu lieu au cours de l'histoire colombienne du 20^{ème} siècle, mais elles ont systématiquement été défaites par les grands propriétaires terriens. Les tentatives de réformes de 1936, 1961 et 1994 en sont un bon exemple. La loi 200 de 1936 visait à clarifier les droits de propriété et à dissuader les grands propriétaires d'accumuler des terres peu utilisées sous la menace d'expropriation. Cela a été rejeté par les propriétaires terriens qui ont réagi en expulsant les paysans travaillant sur ces terres, ce qui a exacerbé le conflit en provoquant une escalade nationale de la violence politique connue sous le nom de « *La Violencia* ». Nous y reviendrons un peu plus loin. En 1961, une autre tentative de résoudre l'inégalité des terres s'est concentrée sur la répartition de terres quasi inutilisables appelées *baldios* et a été accompagnée d'efforts pour renforcer la mobilisation des paysans. Ces efforts ont cependant à nouveau été mis en échec par une nouvelle administration conservatrice en coalition avec l'industrie agroalimentaire dans le contexte des préoccupations d'un mouvement communiste en pleine expansion. En 1972, un accord a été signé, auquel ont participé des représentants de l'industrie agroalimentaire et des représentants des grands propriétaires terriens, notamment des éleveurs de bétail. Connu sous le nom de « *Pacte de la Chicorée* », cet accord a évité les efforts de réforme agraire et a choisi la production agricole à grande échelle, en particulier l'élevage bovin, comme trajectoire de développement rural pour le pays (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). La réforme agraire n'a pas repris avant 1994, date à laquelle une autre réforme, la loi 160, a été approuvée, qui encourageait les mécanismes du marché, les subventions par exemple, comme moyen de

distribution des terres. Cependant, les négociations entre les paysans et les propriétaires terriens, exigées par la loi, ont été bloquées au milieu d'un conflit armé croissant (Cueto, 2014). Encore aujourd'hui, 80% des terres colombiennes sont entre les mains de 1% des propriétaires terriens. Les habitants des zones rurales, les femmes et les minorités ethniques connaissent des niveaux de pauvreté élevés (Guereña, 2017) et ce fléau trouve son origine dans des décennies de violences et de politiques publiques qui ont favorisé les *latifundis* spéculatifs et rentiers. L'inégalité a été un déclencheur de conflits territoriaux et l'incapacité à traiter leurs causes structurelles a été au cœur de la violence que la Colombie a connue pendant des décennies (Rojas-Robles, 2018).

Le période de *La Violencia* a également toute son importance dans la naissance du conflit, puisqu'elle est le résultat d'un autre processus violent, idéologique cette fois, opposant les libéraux aux conservateurs. En réalité, il s'agit de l'historique opposition politique entre conservateurs accusés d'être proches des valeurs et croyances du clergé catholique et de vouloir accorder un trop grand pouvoir à l'Eglise face à des partisans de l'ordre libéral, à qui il était reproché de fleurter avec des idées socialistes voir communistes (Goyes, 2016 ; Proenza, 2019). Ce conflit littéralement appelé « *La guerre du conservatisme contre le libéralisme* » a commencé en 1849 (Goyes, 2016 : 77).

L'assassinat politique du leader de la gauche et candidat à l'élection présidentielle Jorge Eliecer Gaitán a mis le feu aux poudres et fut la terrible apogée de ce conflit politique entre conservateurs et libéraux enclenchant la première période meurtrière de *La Violencia* qui eut lieu de 1948 à 1957, causant entre 100 000 et 300 000 morts. Il s'agissait d'une véritable guerre civile où les partisans des deux partis se battaient des villes jusqu'aux campagnes dans l'ensemble du pays. Les libéraux finissent par créer des groupes d'insurgés et s'associer avec des groupes d'influence communiste. L'opposant et leader conservateur Laureano Gómez gagna l'élection en 1950, décevant ainsi une grande partie des libéraux dont certains perdirent la foi dans le système politique légal, créant des guérillas pour parvenir à leur reconnaissance politique en employant des moyens illégaux (Goyes, 2016). Ces guérillas survécurent et refusèrent de déposer les armes jusqu'en 1964, date à laquelle la guérilla des FARC naîtra officiellement (Proenza, 2019). David Rodríguez Goyes (2016) y voit les prémices d'une légitimation de l'usage de la guerre comme moyen d'atteindre des transformations politiques, sociales et économiques dans le pays.

C'est donc sur cette toile de fond que les FARC se sont formées au départ d'un groupe de paysans soutenus par le parti communiste. Les FARC revendiquaient alors une réforme agraire et la défense des paysans contre la répression des propriétaires terriens et de l'État (Garavito et al., 2017). Il y a donc deux facteurs clés dans la naissance de la guérilla des FARC et donc du conflit armé en Colombie : d'un côté, l'inégalité flagrante dans la répartition des terres entre riches propriétaires et paysans dépossédés, d'autre part, une escalade de la violence politique entre conservateurs et libéraux menant à la prise des armes par des groupes d'insurgés.

Dans le chapitre suivant, une brève présentation des acteurs servira à passer en revue, rapidement et de manière non exhaustive, l'évolution du conflit jusqu'à aujourd'hui pour voir par la suite l'aboutissement de cette guerre par les négociations de paix et ce que celles-ci impliquent pour le thème principal du travail qui est la déforestation. Ainsi, nous aurons une vue d'ensemble permettant de mieux appréhender ce thème complexe que représente le conflit armé colombien et d'en faire le lien avec la déforestation.

2.2. Les acteurs du conflit

Sans entrer de façon trop approfondie dans les détails des tenants et aboutissants de cette guerre, il semble important de consacrer un bref passage de ce travail à présenter les différents protagonistes majeurs. Cette partie a pour but de faire connaître au lecteur les principaux acteurs du conflit afin de pouvoir les situer lorsqu'il sera question de l'accord de paix et de la déforestation. Y seront présentés : les FARC, les Paramilitaires et l'État colombien.

Les FARC

Les FARC ont petit à petit pris leur indépendance vis-à-vis du Parti Libéral pour constituer leur propre agenda politico-militaire. Au début, elles étaient composées de paysans et d'anciens membres du parti communiste désabusés qui avaient perdu la foi dans le gouvernement et la règle de droit et qui en étaient venus à croire que la révolution armée était le seul moyen d'obtenir une distribution plus équitable des terres. Lors de leur création, leurs principaux objectifs étaient d'abolir les grandes propriétés, redistribuer les terres agraires au bénéfice des paysans, protéger ces derniers et les territoires indigènes, repousser les forces armées étrangères et toute forme d'impérialisme, réinvestir les fonds dédiés à la guerre pour l'éducation et la santé tout en réduisant les taxes des citoyens (Goyes, 2016). Mais à partir des années 1980, le conflit

a pris de l'ampleur et les FARC ont commencé à délaisser petit à petit leurs idéaux pour se consacrer à la conquête et au contrôle de ressources pour accumuler pouvoir politique, territorial et richesses (Sánchez-Cuervo et Aide, 2013). Leurs activités étaient d'ailleurs largement financées par la culture de coca ; c'est en partie pour cette raison que leurs forces se concentraient dans les zones rurales et forestières (Salazar et al., 2018 ; Sánchez-Cuervo et Aide, 2013).

Les Paramilitaires

En 1978 naît un nouvel acteur qui occupera une place majeure dans le conflit : les paramilitaires et plus particulièrement le groupe Autodéfenses unies de Colombie (AUC)⁵ (de Nanteuil et Múnera, 2014). L'émergence de groupes paramilitaires en Colombie peut être attribuée aux milices engagées par les grands propriétaires terriens pour se protéger des incursions des paysans, mais est également liée à une stratégie du gouvernement pour réprimer les insurrections communistes (Álvarez, 2003 ; Goyes, 2016). Au cours des années 1980, l'armée a soutenu les autodéfenses ou les groupes de défense civile pour combattre la guérilla et protéger les terres échappant au contrôle de l'État, empêcher la taxation illicite, les extorsions, ... (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020).

Il s'agit de milices financées à la base par des narcotrafiquants, des propriétaires terriens ou des entrepreneurs de multinationales du secteur pétrolier par exemple, et dont les modes d'opérations n'étaient pas gênés par la loi. Ils perpétrèrent des assassinats dans les rangs de l'opposition politique, déplaçaient des populations de territoires entiers pour l'intérêt financier qu'ils suscitaient auprès de leurs clients et commettaient toutes sortes d'exactions à l'encontre de la population et de leaders sociaux (de Nanteuil et Múnera, 2014 ; Goyes, 2016 ; Sánchez-Cuervo et Aide, 2013). Une autre source de profits importante était le trafic de drogues (Suárez, 2004). Ces groupes paramilitaires ont commencé à disputer le contrôle des terres par les FARC où étaient pratiquées des cultures illégales qui constituaient une source de financement profitable pour faire face à l'intensification du conflit (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). Il était question d'une stratégie d'accumulation où la conquête de nouveaux territoires leur permettait d'accroître également leur puissance et leur richesse au travers d'une économie illicite alliant narcotrafic et extorsions (de Nanteuil et Múnera, 2014).

⁵ De l'espagnol « Autodefensas Unidas de Colombia »

L'action des groupes paramilitaires a été un facteur qui a complètement modifié le déroulement de l'action des insurgés comme les FARC et l'ELN en Colombie (Suárez, 2004). Leurs actions offensives contre les réseaux de soutiens parfois supposés ou réels de la guérilla se sont étendues dans quantité de départements. En ce sens, la guerre entre les guérillas et les paramilitaires a pris la forme d'un conflit territorial sanglant dans les zones de culture de la coca du sud du pays, dans la région amazonienne, en particulier le Putumayo et le Caquetá, et dans d'autres zones de culture du Norte de Santander et du Magdalena Medio (Suárez, 2004).

Dès 1995, les dirigeants paramilitaires ont essayé d'acquérir une capacité de coordination de l'action nationale, une logique et un discours politique afin d'être reconnus comme un interlocuteur de l'Etat dans la négociation politique du conflit (Suárez, 2004). Le gouvernement colombien, inquiet et mis sous pression par le poids grandissant que prenaient les FARC dans le pays, a notamment permis des exceptions à la loi pour les paramilitaires en ce qui concernait l'armement de ceux-ci ou en les laissant perpétrer leurs activités illicites sur leurs territoires (de Nanteuil et Múnera, 2014 ; Goyes, 2016).

Pour saisir pleinement la dynamique de ces groupes contre-insurrectionnels, il est nécessaire de souligner la relation qu'avaient les groupes paramilitaires avec le gouvernement colombien et l'élite politique et économique, puisque ces milices servaient par définition les intérêts politiques et financiers de ceux-ci. De fait, au-delà du soutien plus ou moins tacite apporté par les forces politiques de droite colombienne et de l'armée, les paramilitaires accomplissaient la répression que les gouvernements en place ne pouvaient se permettre de réaliser (de Nanteuil et Múnera, 2014). Dans cette optique, il est donc naturel d'aborder l'État colombien comme un des acteurs principaux du conflit.

L'État

L'État a successivement été l'instigateur du conflit, le principal opposant de la guérilla et le négociateur de la paix, ce qui lui confère un rôle prédominant dans l'histoire du conflit colombien. En effet, nous avons relevé que ses gouvernements ont longtemps favorisé les inégalités de répartitions des terres en faveur des propriétaires terriens et qu'ils ont également participé à la répression lors de la période de *La Violencia*, menant le pays droit vers la naissance du conflit armé qui s'en est suivi (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020 ; Proenza, 2019).

A partir des années 1970, nous avons observé que le durcissement du conflit pousse l'État colombien à des actes de répression et d'actions contre-insurrectionnelles, en s'alliant notamment avec des groupes paramilitaires anti-communistes et d'extrême droite employant des méthodes illégales et d'une violence peu commune. Le fait que ces groupes illégaux combattent les guérillas de façon efficace et avec leurs propres méthodes permettait à l'État d'externaliser les responsabilités politiques du combat contre les insurgés. Ces alliances discrètes ont été rendues possibles par la connivence et la corruption de nombreux membres du gouvernement, politiciens et représentants des forces de l'ordre et des forces armées, faisant rentrer l'État colombien selon les termes de de Nanteuil et Múnera (2014 : 51) dans une « *mafiasation* ». Constatant, d'ailleurs la montée en puissance des paramilitaires et la relation toujours plus délicate avec les agissements violents de ces derniers, le gouvernement du président Alvaro Uribe (2002-2010) a fini par prendre de la distance avec eux (Sánchez-Cuervo et Aide, 2013 ; de Nanteuil et Múnera, 2014).

À la fin des années 1990, la réponse de l'État pour venir à bout de l'économie de la drogue finançant la majorité des acteurs illégaux a été la mise en œuvre du *Plan Colombia* durant le mandat du président André Pastrana (1998-2002). Ce plan avait principalement pour objectif de mettre le holà à la production de cocaïne finançant largement l'activité des groupes insurgés tels que les FARC et l'ELN, en réalisant des pulvérisations aériennes de pesticides d'envergure, avec l'objectif d'endiguer la production de coca et par conséquent de faire subir un coup à l'économie des guérillas. Soutenu financièrement par les États-Unis, le *Plan Colombia* a poursuivi le programme d'éradication des cultures de coca sous la présidence d'Alvaro Uribe (Sánchez-Cuervo et Aide, 2013 ; Hoffmann et al. 2018). Cependant, il a été observé a posteriori que ces mesures répressives n'ont pas réussi à éliminer les plantations de coca dans la région : la zone allant du sud du piémont andin-amazonien à la frontière équatorienne est toujours l'une des principales régions productrices de coca du pays (Hoffmann et al., 2018).

Comme nous l'avons relevé plus haut, c'est le président Juan-Manuel Santos (2010-2018) qui a entamé en 2012 des négociations de paix avec les FARC, pour finalement atteindre un cessez-le-feu bilatéral définitif et un accord de paix le 24 novembre 2016 (Cairo et al., 2018). Nous ne faisons ici qu'effleurer l'historique du conflit qui mêle une multitude de variables économiques, politiques, sociales et bon nombre d'acteurs qui échappent à la portée de ce travail, tant la myriade de sujets et événements à évoquer sont nombreux et complexes. Néanmoins, ce bref résumé permet de déjà mieux situer le rôle des trois principaux acteurs du conflit. La prochaine

partie de ce travail sera consacrée à souligner l'interdépendance entre l'environnement et le conflit au travers de la notion de territorialité.

2.3. L'importance de la territorialité dans le conflit

Pour rendre compte de la spécificité de ce conflit, il est essentiel d'en comprendre la dynamique territoriale. En effet, nous observerons dans cette partie qu'à la source des intérêts de cette guerre se trouve l'occupation de territoires stratégiques profitant aux divers acteurs aux dépens des paysans se retrouvant au milieu de ces rapports de pouvoir souvent violents. Au cours des dernières décennies, des actions armées ont été menées contre les populations locales afin de les expulser de leurs terres ou de les empêcher de poursuivre leur mode de vie traditionnel sur leurs territoires, dans le but de consolider leurs opérations illégales, accroître leur pouvoir économique et contraindre la volonté politique des communautés, consolidant ainsi une stratégie de territorialité qui inclut l'exercice de la violence pour maintenir cette hégémonie (Salas-Salazar et Gabriel, 2016 ; Cairo et al., 2018). Par conséquent, l'aménagement du territoire colombien est le résultat de processus de disputes territoriales, dans lesquels l'État et les acteurs armés en lutte ont mis en œuvre des stratégies pour soumettre et contrôler les populations, tout en garantissant leur domination sur ces territoires (Cairo et al., 2018). Matthieu de Nanteuil (2016 : 11) souligne que ce phénomène n'a rien d'anodin et que les spécialistes le désignent comme « *l'ordre social et territorial de la violence* ».

Nous l'avons relevé plus haut : les fondations du conflit se trouvèrent en grande partie dans l'inégalité de la répartition des terres déjà flagrante à la fin des années 1950, mais aussi dans les forces en concurrence pour la gestion des terres et le contrôle des ressources (Álvarez, 2003). Il en résulte que la Colombie est un des pays des plus inégaux en termes de distribution de terres en Amérique latine où 1% des grands éleveurs et agriculteurs détiennent 80 % des terres productives, alors que les 20% des terres restantes sont réparties entre les mains des 99 % de petits producteurs (Krause, 2020). Le coefficient de GINI⁶ de la Colombie pour les terres s'élève à 0,85, l'un des plus élevés au monde. Par ailleurs, en 2015, le dernier recensement agraire national en date montrait que les propriétés foncières de moins de 5 hectares

⁶ Une mesure de la concentration des terres qui varie entre 0 et 1 où 0 représente l'égalité totale (Garcia et Slunge, 2015).

représentent 70,9 % du total des propriétés foncières, mais elles ne couvrent que 2,4 % de la superficie totale des terres étudiées. En outre, les exploitations de plus de 500 hectares représentent 65 % de la superficie totale des terres, mais seulement 0,4 % du nombre total d'exploitations. Ces inégalités déjà existantes avant le conflit ont continué à s'accroître pendant celui-ci et perdurent encore aujourd'hui par l'appropriation de terres par les narcotrafiquants et d'autres groupes armés (Garcia et Slunge, 2015).

Dans cette partie du travail, nous analyserons donc l'importance qu'a eu l'environnement et plus précisément le territoire au sein du conflit. Nous entendrons le terme *territoire* comme dans la définition citée par Macías Gómez (2018 : 10-11) donnée par Ernesto Guehl qui nous informe : « *dans la mesure où l'espace géographique sert de base aux activités humaines qui donnent naissance à son occupation, maniement et contrôle, à l'utilisation de ses ressources naturelles et à sa fonction comme réservoir de résidus qu'elles produisent, l'espace se transforme en un produit historique et social que l'on appelle alors territoire. C'est-à-dire que nous comprenons le territoire comme l'espace géographique humanisé, comme l'espace transformé par l'homme* ». Ensuite, nous examinerons s'il existe ou non une quelconque relation entre le territoire et le conflit. Pour répondre à cette question, nous analyserons le rôle qu'a joué l'environnement dans l'histoire du développement des FARC.

2.3.1. L'occupation du territoire par les FARC durant le conflit

En temps de guerre, les forêts et les processus conflictuels de contrôle territorial, d'utilisation des ressources et d'occupation sont inextricablement liés, au point de façonner le déroulement du conflit (Morales, 2017). En effet, outre le soutien populaire, l'environnement physique est d'une grande importance pour la guérilla. Tout d'abord, l'environnement naturel a une influence décisive sur le choix de la stratégie de guérilla dans le conflit. Pour l'auteur Bard O'Neill (1990), l'environnement a joué un rôle clé, lorsqu'au début de l'insurrection, le gouvernement a voulu affirmer sa suprématie politique et militaire pour étouffer les premiers foyers d'insurrection, alors que les FARC choisissent d'adopter une stratégie de guerre prolongée. Dans cette situation, l'éloignement et la difficulté d'accès de la jungle contribuent à préserver et à dissimuler l'insurrection, ainsi qu'à échapper aux attaques des militaires. De plus, cela permettait de mener à bien leurs premières actions de harcèlement. En fait, on peut affirmer que l'environnement a mis les forces de la guérilla et les troupes de l'armée colombienne pratiquement sur un pied d'égalité. Les guérillas pouvaient utiliser au mieux leurs ressources

précaires, tandis que l'armée ne pouvait pas utiliser efficacement son avantage en matière de ressources physiques et humaines (Suárez, 2004).

La taille du pays est également un facteur décisif dans les chances de persistance et de renforcement des guérillas. En effet, dans un grand pays, il est beaucoup plus viable d'appliquer la stratégie de la guerre prolongée, parce qu'il est bien plus difficile pour le gouvernement de défendre la population et de concentrer ses forces sur un grand territoire. Les guérillas le savaient et ont tenté de disperser les forces étatiques en établissant des fronts de combat dans des endroits éloignés les uns des autres sur plusieurs zones du territoire. Un groupe armé qui est faible à ses débuts doit profiter de l'espace dont il dispose pour donner du temps au temps, avantage dont il bénéficiera à terme pour lui permettre d'inverser l'ordre des forces (Suárez, 2004).

Ces considérations généralisables sont particulièrement pertinentes pour le cas colombien. En effet, en Colombie, les guérillas se sont d'abord installées dans des zones reculées, montagneuses et de jungle où il était difficile pour l'État de riposter et où les insurgés, grâce à une grande connaissance du terrain, ont profité de cette situation pour établir leurs premières bases de soutien. En d'autres termes, les critères de choix des premiers territoires de peuplement étaient essentiellement géostratégiques : un terrain éloigné, difficile d'accès et dont la topographie rendrait difficile l'action des forces armées de l'État, tout en facilitant la dissimulation et l'évasion de la poignée de guérilleros qui constituaient ces premiers fronts (Suárez, 2004).

Au début des années 1980, les FARC sont entrées dans une dynamique différente de croissance et d'occupation du territoire. Elles réussissent une fois de plus à prendre le territoire à leur avantage, dans un premier temps en développant leur économie, en profitant de l'essor de la culture de coca et d'autres marchandises à exporter sur le marché international qui la plupart du temps se produisaient dans des régions avec une absence complète de l'État. Face à cette absence, la présence traditionnelle de la guérilla a permis à l'insurrection une intégration fructueuse avec l'activité productive et avec la dynamique économique de ces régions. Cette activité économique leur a par la suite permis de développer leur puissance militaire en exploitant ces nouvelles ressources, non seulement pour recruter et augmenter la pression armée sur l'État en ouvrant de nouveaux fronts, mais en plus pour gagner un soutien populaire indispensable à l'expansion de leur cause (Suárez, 2001 ; Suárez, 2004).

Dans certaines régions, les guérillas ont comblé le déficit territorial qui existait en raison de la faible présence institutionnelle de l'État, de la faible densité de population, et des relations commerciales précaires avec l'économie formelle. Cela a été le cas dans de nombreuses zones où l'État était totalement absent, lorsque l'économie de la drogue a commencé à s'accélérer et où l'activité économique et la vie régionale en général étaient devenues inconcevables sans la présence de la guérilla et la culture de coca. Les guérillas exerçaient le monopole de la force, administraient la justice et percevaient des impôts, remplissant ainsi les fonctions premières et principales de l'État. Ce type de relation de guérilla avec le territoire et la population se retrouvait notamment en Amazonie colombienne dans les régions du Caquetá, du Putumayo et du Guaviare où elles étaient très présentes (Suárez, 2004 ; Bejarano, 1997).

À travers cet exemple, l'inhérence de l'environnement et de la territorialité au sein du conflit armé ne fait plus de doute, tant sur le plan stratégique que sur le plan social et politique. Afin de poursuivre le raisonnement sur l'importance de la territorialité dans le conflit, il semble intéressant de se demander quel impact a pu avoir cette relation sur la nature et comment cette dernière a pu être impactée.

2.3.2. Les conflits touchant à la territorialité génèrent-ils une menace pour l'environnement ?

Dans sa dénomination générale, la nature a historiquement été le sujet de conflits et d'appropriation en Colombie. Par dénomination générale de la nature, on entend toutes ses déclinaisons, telles que la terre, le sous-sol, l'eau, les rivières, les écosystèmes, ... Elle peut être considérée comme le dénominateur commun des causes et enjeux du conflit. En effet, les groupes armés illégaux ont utilisé et continuent à utiliser les armes et de nombreuses formes de violences dans les conflits territoriaux pour dominer la nature qui est considérée comme une ressource et un objet d'appropriation (Rojas-Robles, 2018). Ces pratiques de prédation de l'homme sur la nature s'inscrivent dans une logique territoriale des acteurs du conflit en matière de contrôle, de domination et donc *in fine* de configuration territoriale (Cairo et al., 2018). Par exemple, durant de nombreuses années, les FARC ont été l'autorité dans de nombreuses zones rurales du pays et ont eu une influence considérable sur les décisions relatives à l'utilisation des terres et autres aspects de la vie quotidienne (Krause, 2020). Pour ce genre de conflits, Rojas Robles (2018 : 185) propose les termes de « *conflits environnementaux* » pour définir un « *type de conflit social lié à des différends concernant l'accès, l'utilisation, l'exploitation, la distribution, le contrôle, la disponibilité et la qualité des ressources fournies par*

l'environnement naturel, c'est-à-dire les avantages tirés de la fonctionnalité des écosystèmes sur un territoire donné. Les conflits environnementaux se produisent pour et dans le territoire ». On obtient donc ici un conflit impliquant plusieurs acteurs en dispute au sujet de la gestion d'éléments d'un territoire, notamment ses ressources. Celles-ci s'obtiennent par le biais de la domination d'un des acteurs, ce qui donne lieu à des confrontations souvent violentes qui peuvent déboucher sur des conflits environnementaux (Rojas-Robles, 2018).

Macías Gómez (2018) affirme également qu'il y a bel et bien une corrélation entre conflit et environnement qui donne lieu à une quête de pouvoir sur un territoire par la domination et l'acquisition de celui-ci avec comme fin d'améliorer les conditions de vie d'un groupe. Il souligne également la responsabilité de l'État colombien dans ce conflit, principalement à cause d'une mauvaise gestion de l'occupation du territoire, provoquée par son absence sur une large partie du pays. Ce faisant, l'État passe à côté d'opportunités de développement équilibré associant l'exploitation des ressources du territoire à la conservation de l'environnement en question. Il a par ailleurs été confirmé dans le Plan National de Développement 2014-2018 que les changements parfois brutaux de dynamiques économiques et démographiques couplés au conflit armé sont la cause d'une grande menace pour la biodiversité et les nombreuses ressources naturelles sur divers territoires du pays. En outre, ces mêmes menaces que fait peser le conflit armé sur l'environnement au travers d'une exploitation inappropriée des ressources et de violences augmentant la pression sur les forêts jettent les bases pour davantage de conflits territoriaux. Ceci rappelle la nécessité d'aborder la transition pour la paix à travers une gestion de l'environnement plus adéquate, en réfléchissant aux territoires non pas seulement comme une frontière géographique politico-administrative statique, mais comme une entité vivante et dynamique comportant une biodiversité, des communautés locales et des ressources qui lui sont propres (Salas-Salazar et Gabriel, 2016).

Ce qui nous amène à poser la question de la paix territoriale qui est incontournable pour sortir de « *l'ordre social et territorial de la violence* » (de Nanteuil, 2016 : 11), parce que si la paix a été signée en 2016 et que les FARC ont déposé les armes, ce n'est pas pour autant que les conflits territoriaux ont diminué, au contraire. La relation étroite qui s'est développée en Colombie entre l'ordre territorial et le conflit armé exige d'être remise en question dans un scénario de construction de la paix (Martín, 2016). En conséquence, Matthieu de Nanteuil relève le point d'interrogation suivant resté sans réponse claire jusqu'à ce jour : comment éviter une recrudescence de conflits armés dans un contexte de transition vers une paix loin d'être

acquise où le gouvernement se doit encore de pacifier de vastes zones enlisées dans de multiples conflits, tout en assurant le développement économique du pays (de Nanteuil, 2016 : 11-12) ? C'est à cette question que tentera de répondre la partie suivante, en reliant les deux défis mentionnés ci-dessus, la paix et la territorialité, afin d'examiner si une perspective de consolidation de la paix mêlée à une réorganisation territoriale est envisageable.

2.3.3. La paix territoriale

La notion de « *paix territoriale* » a fait son apparition dans les négociations de paix comme une condition *sine qua non* pour assurer une résolution du conflit inclusive et un apaisement durable dans les régions qui ont été touchées par le conflit. Cette notion a pris une certaine importance dans le processus de négociations de paix, puisque, pour la première fois, les différentes parties ont chacune pu reconnaître l'aspect incontournable et primordial du problème de la territorialité dont les déplacements, les dépossessiones et les accaparements territoriaux ont été au centre du conflit et qu'il est donc nécessaire de trouver une solution pour poursuivre l'élaboration de la paix dans le pays (Cairo et al., 2018).

La paix territoriale est une approche qui a pour vocation de repenser le pays en reprenant la question de l'espace, de la politique et de la société pour entamer un processus de reconstruction de l'ordre territorial, afin de couper court aux dynamiques guerrières qui ont pris place dans de nombreux territoires affectés par le conflit ces dernières décennies (Salas-Salazar et Gabriel, 2016). L'intérêt de la paix territoriale est de prendre en compte le fait que ces différents territoires ont été affectés inégalement par le conflit et que les institutions étatiques y ont porté une attention ou non, dépendamment de l'intérêt économique ou politique de ces territoires (González, 2009). En conséquence, selon l'approche de la paix territoriale, la paix ne sera atteinte que lorsque ce fossé inégalitaire sera comblé et que les territoires abandonnés ou lésés seront compensés (Cairo et al., 2018).

Il est intéressant de constater que malgré des positions divergentes, plusieurs des acteurs qui ont pris part aux négociations ont reconnu dans leur compréhension du concept de paix territoriale qu'il était question d'un outil servant à la décentralisation de l'Etat. Les FARC évoquaient comme solution un partenariat plus poussé avec les régions ; la police et l'armée envisageaient une collaboration plus proche avec les citoyens ruraux et un retour à leur fonction

de force de l'ordre dans les régions touchées, pour permettre un meilleur développement rural (Cairo et al., 2018). Salas-Salazar et Gabriel (2016 : 54) affirment que cette décentralisation représente un passage immanquable pour atteindre la paix et citent Sergio Jaramillo, le Haut-Commissaire pour la Paix au gouvernement colombien : « *Ce dont nous avons besoin, c'est d'imposer une logique d'inclusion et d'intégration territoriale, fondée sur une nouvelle alliance entre l'État et les communautés pour construire conjointement l'institutionnalité sur le territoire* ».

Ainsi, l'engagement pour une paix territoriale considère l'asymétrie existante dans les territoires colombiens comme une conséquence de l'absence du gouvernement et de l'impact du conflit armé sur les territoires et revendique par conséquent la reconstruction de l'ordre territorial par le rapprochement des citoyens et du pouvoir comme un mécanisme adéquat pour atteindre la paix. En effet, cette paix découle du droit des communautés locales à avoir une influence sur les décisions concernant l'utilisation et la gestion des ressources et des méthodes de conservation écologique (Cairo et al., 2018).

Plusieurs questions de première importance quant à l'élaboration de cette paix territoriale demeurent cependant sans réponses. Sans consensus concernant la mise en œuvre, quelles stratégies mettre en œuvre pour atteindre la paix territoriale ? Quels mécanismes utiliser pour promulguer et faire appliquer les potentiels nouveaux rôles qui incomberaient aux communautés ou régions suite à une décentralisation ? Pour parvenir à cette fin, comment l'État supplanterait-il les acteurs illégaux ayant encore le pouvoir sur ces territoires ? Dans cette optique, comment faire en sorte que l'économie illégale récemment abandonnée par les FARC-EP ne retombent pas dans les mains d'autres acteurs illégaux comme cela s'est produit lors de la démobilisation des paramilitaires et comme cela est en train de se reproduire aujourd'hui ? Comment l'État peut-il efficacement remplacer la justice, l'organisation politique et la cohabitation que les FARC-EP avaient mises en œuvre dans les régions anciennement contrôlées ? (Salas-Salazar et Gabriel, 2016).

Répondre à ces questions et analyser les avancées ou non dans la direction de la paix territoriale sortent du cadre de ce travail, mais il est intéressant d'en comprendre les enjeux pour saisir que l'environnement et la territorialité sont des éléments indispensables à la compréhension du déroulement du conflit, puisque ce sont la répartition inégale et la dispute pour l'occupation des territoires qui ont été au cœur du conflit. Il n'est donc pas surprenant qu'une paix intégrale ne

puisse être envisagée sans la prise en compte du territoire dans le processus de transition (Rojas-Robles, 2018).

La dernière partie de ce chapitre représente un passage indispensable pour clôturer ce chapitre consacré au conflit, puisqu'il représente à la fois la fin d'une guerre et le début d'une nouvelle ère : les négociations de paix. Avec pour objectif de sceller une paix définitive entre les FARC-EP et l'État colombien et de préparer la transition post-conflit vers une paix durable, quels ont été les obstacles et défis à relever lors de ces négociations ? Quels enjeux représentaient-ils ?

2.4. Les négociations de l'accord de paix

Comme il a déjà été évoqué plus haut, le conflit colombien a trouvé ses racines dans une longue histoire de disputes politiques et territoriales, impliquant un nombre toujours croissant d'acteurs qui finiront tous par devenir soit persécuteurs, soit victimes ou les deux à la fois. Cette guerre a petit à petit pris une dynamique touchant l'ensemble du système au travers d'un ensemble complexe d'interactions s'étendant sur tout le territoire et en touchant l'ensemble de la structure politique, économique et sociale du pays. Ces antécédents ont tracé un chemin dont il est difficile de sortir, mais le gouvernement de Juan-Manuel Santos et les FARC-EP ont prouvé leur volonté de clore ce conflit pacifiquement après plus d'un demi-siècle de confrontations armées, en cherchant à négocier une paix qui, ni la veille de sa signature, ni même aujourd'hui, n'est prise pour acquise. Dans cette partie du travail, quelques éléments de l'historique des négociations de paix et de ses difficultés inhérentes seront abordés pour d'une part souligner la complexité du processus en tant que tel et d'autre part pour en faire ressortir certains enjeux qui sont encore d'actualité aujourd'hui.

Au cours de l'histoire du conflit armé, trois tentatives de paix ont émergé : en 1982, 1991 et 1998, mais toutes ont échoué (Murillo-Sandoval et al., 2020). En plus des difficultés inhérentes aux processus de transition, le cas colombien présente une série de spécificités liées à la dégradation, à l'escalade et à la durabilité dans le temps du conflit caractérisé par les multiples facettes d'une violence qui selon le Centre National de la Mémoire Historique (CNMH)⁷ cité par Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón (2020 : 260) a été le résultat « (...) d'actions

⁷ De l'espagnol « Centro Nacional de Memoria Histórica »

intentionnelles qui sont pour la plupart inscrites dans des stratégies politiques et militaires, et qui sont basées sur des alliances et des dynamiques sociales complexes ». C'est une des raisons qui explique le cercle vicieux qui a empêché la pacification des territoires, car tant que les facteurs qui reproduisent le conflit persistent, la capacité des structures criminelles existantes ou nouvelles perdure également, finissant par intensifier leurs actions violentes contre la population civile, mais aussi contre les écosystèmes. Dans ce dernier cas, le but peut être d'élargir les frontières spatiales des facteurs de reproduction du conflit ou encore de développer une stratégie économique en augmentant la surface de plantations de cultures illicites (Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020)

Dans cette perspective de violence qui a marqué l'ensemble de la population durant un demi-siècle et constatant la persistance de ces facteurs de reproduction du conflit, de Nanteuil et Múnera (2014) vont jusqu'à réfuter le caractère transitionnel de l'accord. Le contexte actuel en Colombie ne permet pas de faire table rase du passé en voulant aller de l'avant pour obtenir la paix. Cela reviendrait à affirmer que l'accord résoudrait l'ensemble des problèmes et violences structurelles encore existantes et que ceux-ci n'existeraient plus dès lors que les parties signent la paix. En réalité, de nombreux acteurs illégaux continuent leurs agissements, poursuivant les violations des droits de l'homme, les crimes contre l'humanité, etc ... Ils affirment également que faire de cette actualité un événement du passé confirmerait l'impunité de ces crimes, empêchant par la même occasion l'imputabilité de ses décisions et inactions, réécrivant d'une certaine façon le récit officiel du conflit. Pour illustrer l'ancrage et la reproduction du conflit, les FARC-EP ont instigué la dynamique de pression suivante sur le gouvernement lors des négociations de 2013-2016. De fortes actions militaires de l'armée colombienne entre 2002 et 2010 ont poussé les FARC vers des terres périphériques, affaiblissant leur pouvoir sur certains territoires (Murillo-Sandoval et al., 2020). La dernière vague de négociations a été caractérisée par des cessez-le-feu intermittents et un déclin des affrontements armés entre l'armée colombienne et les FARC. En voyant leur capacité militaire diminuer pendant la phase de négociation, les FARC ont encouragé la culture de la coca comme moyen de levier pour contrebalancer leur pouvoir de négociation vis-à-vis du gouvernement, tout en élevant l'importance stratégique de l'accord de paix (Murillo-Sandoval et al., 2020 ; UNODC, 2017). Au-delà de cet exemple, les problèmes structurels fondamentaux comme les inégalités de distribution des terres, l'absentéisme étatique et la pauvreté rurale qui ont donné naissance au conflit perdurent encore aujourd'hui. On pourrait d'ailleurs croire que l'assassinat de militants sociaux et environnementaux et d'anciens combattants des FARC-EP ou la production de coca

aurait diminué dans la dynamique de transition vers la paix post-accord, mais les études démontrent une tendance inverse (Morales, 2017 ; Proenza, 2019, Mendoza, 2020), confirmant ainsi les dires de de Nanteuil et Múnera (2014).

En outre, si l'accord de paix colombien a pris quatre ans de négociations intenses, c'est parce que les parties tels que l'État et les FARC-EP déjà mentionnés, mais aussi la population colombienne entière, avaient des idées très différentes au sujet de ce que signifiait et exigeait la paix. Il a finalement été convenu que la paix avait des significations diverses pour différents groupes, notamment pour ceux qui sont déjà discriminés en raison de leur âge, de leur appartenance ethnique, de leur genre ou leur orientation sexuelle. Il en va de même pour d'autres catégories qui ont souffert différemment pendant la guerre et avaient donc besoin d'un soutien ciblé pour connaître la paix et la sécurité (Cairo et al., 2018). Cairo et al. (2018 : 471) appellent cela « *l'approche différentielle* », appelée ainsi dès la première page de l'accord à côté de « *l'approche territoriale* ». Elles sont présentées comme « *des moyens de créer plus d'égalité dans un pays touché par une profonde inégalité* ».

L'approche différentielle a joué un rôle clé dans le premier vote refusé par la population ainsi que dans la renégociation de l'accord, puisque ce sont en partie les préjugés contre des mesures pour une plus grande égalité de genre et pour la communauté LGTB (lesbiennes, gays, transgenres et bisexuels) qui a créé une forte opposition des catholiques lors du premier vote. Cette approche s'intègre également dans l'approche territoriale, dans le sens où le traitement différentiel que l'État réserve aux populations en fonction de leur situation géographique a encore renforcé les inégalités. Cela sans compter l'impact plus important qu'a eu le conflit dans ces régions délaissées par le pouvoir. Finalement, l'approche territoriale et l'approche différentielle ne peuvent pas être pleinement comprises séparément. Cette diversité de la conception de la paix, de la plus ou moins grande vulnérabilité des groupes impactés par le conflit et inextricablement liés avec l'environnement dans lequel ils vivent, rend compte de la complexité de la relation entre la paix et l'espace ainsi que la nécessité d'une paix inclusive (Cairo et al., 2018).

Tous les processus de transition en temps de négociations de paix ont dû faire face à des défis liés à des dilemmes politiques, éthiques et juridiques sur la voie de la construction d'un équilibre socialement acceptable entre la justice et la paix. La Colombie ne fait pas exception à la règle, comme le montre encore la difficulté à dégager un consensus sur les objectifs de la justice

transitionnelle. La polarisation qui s'est produite lors du plébiscite du 2 octobre 2016 en est un exemple marquant (Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020). Tout comme les votes de Trump et du Brexit, les sondages ont été très décalés par rapport aux prévisions, annonçant au préalable une majorité confortable en faveur de l'accord de paix lors du référendum. Une des raisons est sans doute le taux de participation plutôt faible (62,6 % des électeurs étant restés chez eux), et le « *non* » l'a emporté avec un peu moins de 0,3%, soit 53 900 voix sur les 13 066 025 votes exprimés. Les différences territoriales étaient également en jeu : en général, les régions qui ont été les plus touchées par la guerre ont voté pour la paix et celles qui l'ont moins été ont voté plus majoritairement « *non* » à la question « *Soutenez-vous l'accord final pour mettre fin au conflit et construire une paix stable et durable ?* » (Registraduría Nacional del Estado Civil, 2016 ; Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020 ; Cairo et al., 2018). Ce n'est qu'après quatre ans de négociations qu'un accord de paix final appelé « *La fin du conflit et la construction d'une paix à long terme* » (Murillo-Sandoval et al., 2020 : 2) a été signé le 24 novembre 2016 entre le gouvernement colombien et les FARC-EP (Prem et al., 2020).

Pour conclure, si la récente histoire colombienne a montré au monde qu'elle était capable et avait la volonté de sceller le pacte d'une nouvelle ère axée vers une paix partout et pour tous, il demeure à observer les initiatives prises concrètement dans ce sens et les impacts réels de celle-ci. En effet, la construction de la paix est un long processus qui va au-delà du moment de la signature de l'accord entre le gouvernement et les FARC-EP. C'est un pas important qui a été franchi vers une désescalade du conflit armé avec l'une des plus importantes organisations politico-militaires du pays. Cependant, les conflits à l'origine de cette situation et de nombreuses autres formes de violence comme la forte concentration des terres, la dépossession et l'appropriation des moyens de subsistance des communautés, etc... subsistent encore (Rojas-Robles, 2018 ; Morales, 2017). La quête pour la paix n'est pas chose aisée lorsqu'autant d'acteurs et de facteurs entrent en jeu et que le système dans son ensemble est touché. Le scénario très complexe du conflit en Colombie et des négociations pour sa paix doit donc être analysé à partir de la déconstruction de chacune de ses parties, mais sans perdre de vue l'intégralité de son contexte. Et c'est à ce moment qu'apparaît l'une des particularités du conflit colombien : la dégradation de l'environnement et des forêts issue de la violence (Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020). Ce thème sera abordé en profondeur dans le chapitre suivant.

3. La déforestation en Colombie

La déforestation est une menace sérieuse pour la vie. On estime que plus de 18 à 25% de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent de manière substantielle aux schémas actuels du changement climatique sont le résultat de la déforestation humaine (Garcia et Slunge, 2015). La destruction de la forêt amazonienne plus particulièrement est un problème environnemental critique de portée mondiale, puisqu'au-delà des services écosystémiques uniques que ces forêts fournissent aux populations locales et la grande biodiversité qu'elles abritent, elle retient l'équivalent de 15 années d'émissions mondiales de CO₂ (Armenteras et al., 2013 ; Dávalos et al., 2014).

Il est important de garder à l'esprit que les taux de perte et les causes impactant les forêts diffèrent dans le monde. La même conclusion peut être tirée pour l'Amazonie et l'intérieur de la région amazonienne en Colombie où les causes et le taux de déforestation ne sont pas uniformes d'une région à l'autre (Armenteras et al., 2013 ; Geist et Lambin, 2002). Cette parenthèse souligne la difficulté inhérente à l'analyse d'une région aussi vaste que celle de l'Amazonie colombienne et ne prétend en aucun cas vouloir étudier au cas par cas les différentes régions qui la composent. En revanche, l'intérêt de ce chapitre est de réaliser une étude sur l'ensemble de l'Amazonie colombienne en englobant l'ensemble des facteurs de déforestation les plus importants du pays et de la région afin de pouvoir dégager une idée globale de ce que représente la déforestation dans cette région et d'en comprendre la dynamique pour effectuer à terme le lien entre conflit et déforestation.

Pour ce faire, nous réaliserons un état des lieux des forêts colombiennes et plus précisément celle de la région amazonienne en réalisant un état des lieux de la déforestation, tout en observant quels peuvent être les impacts de cette déforestation. Ensuite, nous étudierons le cadre juridique protégeant l'environnement en Colombie. Les causes de la déforestation seront à leur tour analysées pour comprendre les dynamiques de cette destruction des forêts et saisir les interactions qui découlent de ces causes, avec l'objectif sous-jacent de mettre en lumière tout au long de ce chapitre les victimes silencieuses, tantôt du conflit, tantôt de la transition vers la paix : les forêts.

3.1. État des lieux de la déforestation

3.1.1. Le contexte de déforestation nationale

Environ 30 % des terres du monde sont recouvertes de forêts. La Colombie est un pays avec une vaste couverture forestière et contribue aux forêts mondiales plus que proportionnellement par rapport à la superficie totale du pays. Plus de la moitié du pays en est couverte, soit environ 60.000.000 hectares (ha) (Prem et al., 2020). Ces chiffres impressionnent, mais ils contrastent néanmoins avec ceux de l'époque préhispanique, où 90% du pays était recouvert de forêts (Garcia et Slunge, 2015). En effet, la déforestation peut être retracée aussi loin que les premières traces de colonisation européenne le permettent. Entre 1500 et 2000, le taux de déforestation national est passé d'environ 10 000 ha par an à plus de 230 000 ha par an, ce qui le place au deuxième rang des pays d'Amérique latine subissant le plus de déforestation, après le Brésil (Salazar et al., 2018). Cela se reflète encore aujourd'hui au travers de la concentration des 70% de la population colombienne sur les trois cordillères des Andes, où plus 73% des forêts montagneuses ont été détruites (Álvarez, 2003). Entre 1967 et 2012, les autorités colombiennes ont reporté environ 2,4 millions ha de couverture forestière détruite. Rien qu'en 2016, ce sont 178 597 ha qui ont été perdus, représentant une augmentation de 44% par rapport à 2015 (Clerici et al., 2018 : 2).

Aujourd'hui, il est clair pour la communauté scientifique que les taux de déforestation globaux ne cessent de croître et ce sont près de 7.700.000 ha de forêts qui sont perdus chaque année dans le monde. La Colombie suit cette dynamique et se déboise rapidement. En moyenne, 0,5% de la superficie forestière est détruite au cours d'une année dans le pays. Au cours de la période 1990-2016, la déforestation s'est élevée à plus de 6.000.000 ha. Et en 2017, elle a atteint près de 220 000 ha (Prem et al., 2020). Officiellement, on mesure la perte de forêt comme le nombre d'hectares de conversion de végétation de plus de 5 mètres de hauteur avec une densité de canopée de 30% (Mendoza, 2020 ; Negret et al., 2019).

La pérennité des forêts est d'une importance critique, non seulement pour les écosystèmes fragiles qui s'y trouvent, mais aussi pour la survie de nombreuses espèces endémiques qui en dépendent. La Colombie à elle seule comporte 10% de la biodiversité mondiale (Baptiste et al., 2017 ; Mendoza, 2020). Mais la fragmentation des forêts due à des patterns de déforestation à grande échelle (Prem et al., 2020) a causé une tendance de déclin drastique en termes de richesses et variétés d'espèces animales et végétales (Ordway, 2015). Cette pérennité est

également cruciale pour la population qui dépend largement des biens et services dont disposent ces forêts. Cela va des services les plus « invisibles » tels que la purification de l'oxygène, de l'eau et la séquestration de carbone, aux biens matériels quotidiens dont les personnes dépendent comme le bois, la nourriture et l'eau (Díaz et al., 2015 ; Baptiste et al., 2017 ; Garcia et Slunge, 2015).

Avant de poursuivre l'analyse et d'observer la région amazonienne plus spécifiquement, il semble important de rappeler qu'à l'instar des dynamiques de déforestation dans le monde, la Colombie recèle de processus de déforestation relativement hétérogènes, tant sur le plan spatial qu'au niveau des taux et des moteurs de celle-ci. La variabilité du taux de déforestation est associée au contexte historique de l'occupation humaine et à la situation géographique des régions qui influencent respectivement l'utilisation et l'accès aux ressources (Armenteras et al., 2013). En effet, l'évolution du couvert forestier est liée à des facteurs environnementaux, car ceux-ci peuvent restreindre ou favoriser l'expansion des activités économiques. Par exemple, les zones présentant des conditions environnementales favorables seront plus attrayantes sur le plan économique et donc plus susceptibles d'être déboisées à ces fins. À l'inverse, les zones présentant des conditions géographiques et environnementales difficiles et situées sur des terres moins productives peuvent connaître l'abandon de l'agriculture et la régénération ultérieure de la forêt (Sánchez-Cuervo et Aide, 2013). Dans cette optique, il faudra tenir compte du constat que les principaux facteurs à l'origine de la déforestation peuvent différer sensiblement d'une région à l'autre de la Colombie et de certaines régions, telles que l'Amazonie (Armenteras et al., 2013) dont nous allons étudier l'état dans la partie suivante.

3.1.2. Le cas de l'Amazonie colombienne

L'Amazonie est la plus grande forêt tropicale humide du monde. Située dans le nord de l'Amérique du Sud, elle porte en son sein le bassin versant du fleuve Amazone. La forêt amazonienne est divisée en 9 territoires nationaux du Venezuela, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou, de la Bolivie, du Brésil, de la Guyane française, du Suriname et de la Guyane. Environ 60 % de la région est située sur le territoire brésilien, suivie du Pérou avec 13 % et de la Colombie avec environ 10 % (García et al., 2007 ; Franklin et Pindyck, 2018). L'Amazonie colombienne est une sous-région de l'écorégion amazonienne qui est définie au nord par l'étendue de la forêt tropicale humide, au sud, à l'est et ouest par les frontières internationales avec l'Équateur, le Pérou, le Brésil et le Venezuela. Au niveau politico-administratif national,

la région comprend les départements de l'Amazonas⁸, du Caquetá, du Guainía, du Guaviare, du Putumayo, du Vaupés et certaines parties des départements du Vichada, du Meta, du Cauca et du Nariño. La superficie totale d'environ 48.300.000 ha correspond à environ 42% du territoire continental du pays (Cardona et Umbarila, 2016).

Les modèles de déforestation sont particulièrement inquiétants dans les forêts tropicales humides qui abritent la plus grande partie de la biodiversité mondiale. Dans la seule Amazonie, près d'un cinquième de la couverture forestière a été perdu au cours des 50 dernières années. Les émissions dues à sa déforestation sont plus importantes que celles de l'ensemble de l'Union européenne, sans compter la destruction d'écosystèmes uniques et la perte importante de biodiversité (Seymour et Busch, 2016 ; Prem et al., 2020 ; Armenteras et al., 2013).

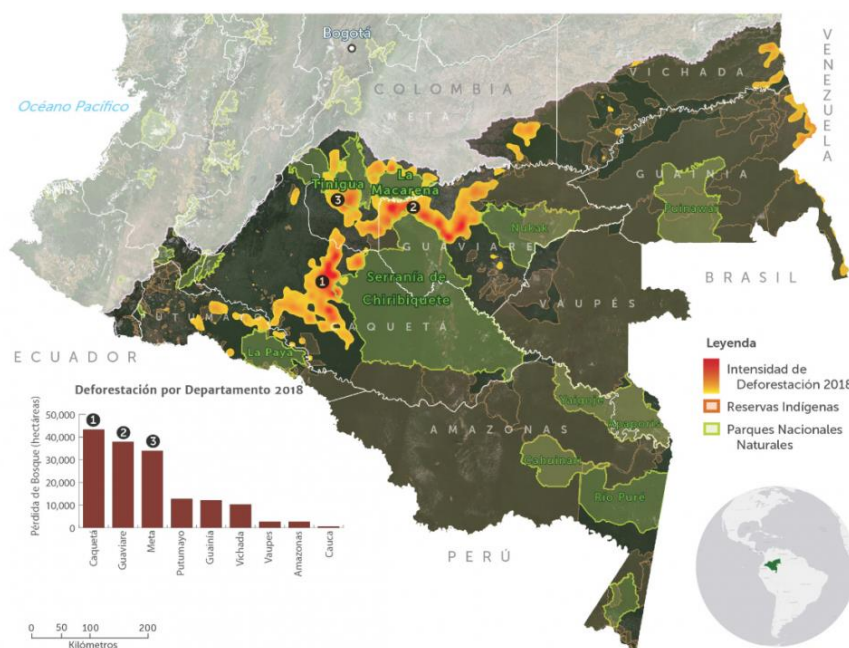
La région amazonienne en Colombie renferme la plus grande étendue de forêt du pays et est peu peuplée, mais elle possède l'un des fronts de colonisation et de déforestation les plus actifs du pays. Contrairement à d'autres régions comme les Andes où il existe des preuves d'activités agricoles intensives et d'exploitation forestière depuis la période préhispanique, le processus de colonisation n'a commencé que récemment dans la région amazonienne, c'est-à-dire dans les années 1960. Cette colonisation spontanée et désorganisée s'opère principalement dans des zones reculées où les établissements n'ont pas encore été établis et où les colons se déplacent et s'implantent, créant de nouveaux points chauds de colonisation et repoussant toujours plus loin la frontière de cette colonisation qui cause de grands dommages, puisqu'elle crée de nouvelles implantations et de l'activité économique dans la forêt vierge. Deux variables générales peuvent d'ores et déjà être soulevées pour expliquer la perte du couvert forestier en Amazonie colombienne : une variable démographique (la densité de population) et une variable de l'utilisation des terres créée par l'intérêt commercial que la région représente (Armenteras et al., 2013).

Clerici et al. (2018) déplorent que parmi les résultats préjudiciables les plus significatifs de cette déforestation extensive dans la région, il y a la dégradation de la connexion entre la cordillère des Andes et l'Amazonie, laissant aujourd'hui peu de régions au sein du pays qui maintiennent et connectent les flux génétiques et les échanges de biodiversité à grande échelle. Les

⁸ La différence entre la région amazonienne en Colombie, connue en espagnol sous le nom d'*Amazonía colombiana*, et le département *Amazonas* peut facilement être omise en français, mais ne doit pas être ignorée, car le département *Amazonas* ne constitue qu'une partie de la sous-région.

connexions naturelles entre les Andes et l'Amazonie sont importantes pour permettre la migration régionale et la diversification des espèces. Les dynamiques complexes entre les hauts plateaux andins et les basses terres amazoniennes ont influencé l'origine et le maintien de la biodiversité néotropicale faisant de l'AATB un point focal sur lequel de nombreux chercheurs s'appliquent à étudier l'impact de la perte du couvert forestier dans cette région (Murillo-Sandoval et al., 2020 ; Mendoza, 2020).

Ce qui fait de l'Amazonie colombienne un point focal intéressant, ce sont non seulement sa taille et son importance pour les diverses raisons déjà mentionnées, mais également le fait que les FARC se sont largement implantées dans des départements tels que Amazonas, Putumayo et Caquetá qui, par conséquent, ont été fortement impliqués dans le conflit. Cela en fait une zone de choix pour observer l'impact que les périodes conflit et post-conflit ont pu avoir sur la déforestation, afin de vérifier si oui ou non les dynamiques de déforestation ont changé après l'accord de paix. En effet, plusieurs mesures de cet accord visaient directement la région amazonienne, notamment en cherchant à fermer la frontière agricole, en empêchant les cultures d'empiéter davantage sur la forêt amazonienne et en promouvant l'éradication de la coca des parcs naturels colombiens par exemple (Morales-Muñoz et al., 2021). Voici ci-dessous une carte qui présente les points chauds de déforestation en Amazonie colombienne et un graphique indiquant le taux de déforestation au sein de de cette même région, dans son ensemble et département par département, entre 2001 et 2018.



(Earth Innovation Institute, *Puntos calientes de deforestación en la Amazonía colombiana* [image en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://earthinnovation.org/2020/01/in-colombia-eii-helps-develop-territorial-plans-to-slow-deforestation-and-adapt-to-climate-change/?lang=es>).

Tout au long de ce chapitre, il est question de la déforestation et l'accent a été mis à plusieurs reprises sur l'aspect alarmant de ce phénomène global. Cependant, une question pourrait être posée à juste titre : pourquoi la déforestation, comme on la connaît aujourd'hui et comme les perspectives l'annoncent, représente-elle une menace pour la Colombie ? Comment peut-elle affecter la population et l'économie du pays dans les prochaines années et décennies ?

3.1.3. Comment la déforestation et le réchauffement climatique peuvent affecter le pays

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre qu'au-delà du fait que nous dépendons des biens et services qu'offrent les forêts, la perte des forêts pourrait constituer une menace plus globale et systémique. En effet, les arbres servent aussi à réguler le climat en capturant le carbone dans l'atmosphère (Díaz et al., 2015 ; Baptiste et al., 2017, Garcia et Slunge, 2015). Comme nous l'avons observé, la forêt amazonienne contient l'équivalent de 15 années d'émissions globales de CO₂ (Dávalos et al., 2014) et les émissions causées par la déforestation dans le monde comptent pour 18 à 25% des émissions de GES (Garcia et Slunge, 2015). Les perturbations des écosystèmes et les modifications de la couche terrestre, en particulier la déforestation, sont déjà les principales sources d'émissions de GES en Colombie. Cette déforestation entraîne des pertes de carbone dans les sols, notamment via l'érosion, et réduit la capacité des écosystèmes à séquestrer le carbone par la croissance des plantes par exemple. La modification des climats est susceptible d'intensifier ces effets, créant ainsi un effet boule de neige (Salazar et al., 2018). Dans cette partie du travail, nous examinerons au travers d'une étude approfondie réalisée par Garcia et Slunge (2015) comment ce phénomène peut affecter dans les années à venir et affecte déjà la Colombie, pour comprendre l'intérêt de la préservation du couvert forestier dans le pays afin de lutter contre le réchauffement du climat.

Il faut savoir que la Colombie est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Ce changement aura comme conséquence de profondément altérer le développement et donc l'économie du pays. Les événements météorologiques extrêmes de ces dernières années tels que des inondations dues à des taux anormaux de précipitations démontrent la légitimité des inquiétudes mentionnées, puisqu'au-delà des effets néfastes sur l'environnement, c'est aussi la

population qui risque d'en subir les conséquences (Garcia et Slunge, 2015). Voici une série d'effets négatifs qui pourraient arriver si la température globale continue d'augmenter.

Premièrement, le secteur agricole et l'élevage devraient faire face à une accélération et une augmentation d'érosion des sols, de désertification et de problèmes hydrologiques tels que des risques accrus d'inondations des cultures mettant à mal la production nationale agricole et de bétail dont les prévisions annoncent une perte de rendement s'élevant à environ 17 à 25% durant la période allant jusqu'à 2050 (Garcia et Slunge, 2015).

Ensuite, en raison notamment de la dégradation et la fragmentation des forêts, les ressources en eau diminuent dans plusieurs régions, avec le risque réel d'augmenter les problèmes liés à la distribution de l'eau et avec la conséquence de causer une baisse des niveaux d'eau dans les barrages altérant la production d'énergie hydroélectrique dont dépend grandement la Colombie. En moins de 40 ans, elle est passée d'auto-suffisante à insuffisante en matière d'énergie (Baptiste et al., 2017). La hausse des températures touchera également les côtes. La montée des eaux causera des débordements et le réchauffement des mers menace de toucher la biodiversité marine affectant les ressources halieutiques dont dépendent des millions d'habitants (Garcia et Slunge, 2015).

Enfin, les habitats et logements sont aussi en jeu, avec la perspective de hausse des probabilités de catastrophes climatiques comme les inondations, fortes pluies, tempêtes tropicales, tempêtes de vent et glissements de terrain qui nuiraient à la qualité et aux conditions de vie de personnes vivant déjà dans des conditions précaires. Dans cette lignée, comme les ménages les plus pauvres consacrent une plus grande part de leurs revenus à l'alimentation, ils seront les plus touchés par la hausse attendue des prix des denrées alimentaires, ce qui constitue un obstacle majeur aux politiques et stratégies de réduction de la pauvreté (Garcia et Slunge, 2015).

Cette liste non exhaustive rappelle que la place du capital naturel d'un pays est un élément clé de sa base productive. La pollution et la dégradation des ressources naturelles ainsi que le changement climatique sapent le capital naturel de la Colombie et donc la capacité du pays à générer du bien-être pour sa population actuelle et future (Garcia et Slunge, 2015). Dans cette optique, il est intéressant d'observer si la Colombie s'est munie de protections légales pour réussir à défendre ce capital naturel et le préserver contre les variables et acteurs portant atteinte au climat et aux forêts du pays au travers d'un cadre juridique environnemental.

3.2. Le cadre juridique de l'environnement en Colombie

Indépendamment de l'image violente d'un État contesté par des forces insurgées, la Colombie a développé un cadre juridique et institutionnel robuste en ce qui concerne le domaine environnemental (Gómez, 2018). L'utilisation de taxes environnementales et la création d'un système de parcs nationaux font de la Colombie un leader mondial en matière de gestion environnementale (Garcia et Slunge, 2015). L'adoption d'une nouvelle Constitution en 1991 a permis à la Colombie de prendre des mesures progressistes en la matière. En effet, un ensemble d'outils servant à la défense de la biodiversité et de l'environnement ont été inclus dans cette Constitution. Elle comprend non seulement le droit à un environnement propre comme un droit appartenant à la collectivité, mais l'environnement a également été reconnu comme patrimoine de la nation et facteur essentiel au bon développement du pays (Gómez, 2018). De plus, la Constitution de 1991 reconnaît et protège la diversité ethnique et culturelle et accorde aux peuples autochtones le droit à la juridiction sur leurs territoires, conformément à leurs propres lois et procédures (Krause, 2020). C'est la loi 99 de 1993 qui a implémenté les principes environnementaux de la constitution de 1991, dont notamment le droit à un environnement propre, et c'est elle encore qui a apporté l'esprit de décentralisation en matière de protection de l'environnement, tout en s'associant avec diverses agences internationales (Garcia et Slunge, 2015). En 1993 est aussi créé le « Système National Environnemental » (SINA)⁹ (Gómez, 2018) qui est considéré comme l'un des dispositifs institutionnels les plus avancés en matière de gestion environnementale en Amérique latine. Le SINA inclut notamment le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MADS)¹⁰ dont la mission principale est de formuler des politiques et des réglementations en matière d'environnement et d'appuyer leur mise en œuvre (Garcia et Slunge, 2015).

Le domaine environnemental trouve également son plein soutien dans la Cour suprême de justice qui, le 5 avril 2018, a présenté un jugement qui a été considéré comme pivot de la politique environnementale en Colombie. La Cour a déclaré que la destruction de l'Amazonie causait des dommages imminents et graves pour les générations actuelles et futures. Sur cette base, l'une des sentences judiciaires les plus progressistes de l'histoire a été adoptée, reconnaissant l'Amazonie colombienne comme un sujet de droits, lui accordant le droit à la

⁹ Sistema Nacional Ambiental

¹⁰ Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible

survie, à l'intégrité et les mêmes droits juridiques qu'un être humain. Cela signifie que tous les citoyens colombiens, qu'ils vivent ou non dans la région amazonienne, peuvent exiger sa protection devant les tribunaux. En outre, il n'est pas nécessaire de montrer que la déforestation affecte les droits d'êtres humains car, en soi, elle viole les droits d'une entité qui en dispose : l'Amazonie (Krause, 2020).

Néanmoins, Garcia et Slunge (2015) soulignent certaines lacunes dans le système de protection environnemental. Premièrement, le manque de coordination nationale et régionale mène parfois à des décisions contradictoires au détriment de la nature, comme l'octroi de licences environnementales à des entreprises s'installant dans des zones sensibles ou protégées. Deuxièmement, comme c'est le cas dans de nombreux pays, des instruments de réglementation et des mécanismes de conformité inefficaces constituent des obstacles importants à la gestion durable des ressources dus à la faible capacité de contrôle, à l'influence excessive du secteur privé dans la prise de décision des autorités ou encore au recours débridé de la réglementation volontaire. Troisièmement, les organismes manquent de moyens ou font souvent face à des accusations de détournements de fonds et de corruption. Enfin, la qualité des services environnementaux dépend d'une région à l'autre, souvent en fonction de leur capacité financière donnant lieu ou non à des institutions efficaces.

Pour conclure, la Colombie a jeté les bases d'un cadre juridique environnemental progressiste affirmant les moyens et la volonté du pays à protéger ses ressources naturelles au nom de la diversité naturelle, sociale et ethnique, mais aussi pour la poursuite du développement économique du pays (Gómez, 2018). Ces pas faits vers une justice environnementale présentent encore des défauts, mais peuvent renforcer celle-ci à l'avenir, en donnant la capacité aux régions et au pays de tendre vers un avenir où développement et nature ne donnent plus lieu à la prédation de l'un sur l'autre. Mais qu'est-ce qui constitue cette menace au juste ? Quels sont les facteurs qui portent atteinte aux forêts au point de devoir instaurer une législation dans le but de les protéger ? Dans la prochaine partie du travail, les différentes causes, directes et indirectes, seront parcourues pour comprendre les éléments à l'origine de la déforestation.

3.3. Causes de la déforestation

Dans un pays qui connaît plus de 50 ans de conflit interne, de décisions politiques contrastées en termes environnemental, l'instabilité sociale, la pauvreté et la présence active de groupes armés illégaux, on peut s'attendre à certaines retombées sur les ressources naturelles. Ces retombées sont particulièrement préoccupantes, étant donné que la Colombie est reconnue comme un pays présentant une grande diversité naturelle. Par conséquent, il est essentiel d'identifier les variables qui influencent le changement du couvert forestier afin de comprendre la dynamique du changement des forêts et mieux pouvoir prédire l'évolution de celles-ci (Sánchez-Cuervo et Aide, 2013).

En effet, plusieurs facteurs qui se recoupent et interagissent ont façonné l'histoire de la transformation de l'environnement naturel colombien. Depuis le 18^{ème} siècle, environ un tiers de la couverture forestière du pays est passée à de multiples utilisations productives des terres, principalement par l'introduction de la culture du bétail et l'expansion des pâturages, l'urbanisation et la colonisation des basses terres. Plus récemment, la disparition des forêts a été provoquée par de multiples forces changeantes, parfois nouvelles et à plus grande échelle, variant d'une région à l'autre, mais qui connaît une incidence inédite comme l'indique notamment l'expansion de la frontière agricole dans le pays (Clerici et al., 2020).

Pour étudier les différentes causes de déforestation, nous nous baserons sur la notion de « *causes directes et indirectes de déforestation* » reprise dans l'analyse de Díaz et al. (2015) et de Hoffmann et al. (2018) qui se sont basés sur l'étude du concept analogue de Geist et Lambin (2001 : 5) des « *causes immédiates et sous-jacentes de la déforestation* ». Leur étude est basée sur la supposition que les processus de déforestation sont causés par une combinaison de causes « directes » et « indirectes »¹¹. Alors que les causes directes sont basées sur l'action humaine directe et conduisent à des changements délibérés dans l'utilisation des terres et à une influence directe sur la couverture forestière, les causes indirectes sont des processus sociaux et économiques fondamentaux qui sous-tendent les causes directes et qui peuvent être déclenchées au niveau local, national et mondial (Geist et Lambin, 2002).

¹¹ Dans leur étude, Geist et Lambin utilisent les termes anglais *proximate et underlying causes*, qui dans ce document sont traduits par causes directes et indirectes (Geist et Lambin, 2001).

L'expansion de l'agriculture industrielle, la production de bois, le développement des infrastructures, la croissance urbaine ainsi que l'exploitation minière sont les causes directes de déforestation les plus répandues dans le monde. Les causes indirectes comprennent des facteurs démographiques, économiques, politico-institutionnels et culturels tels que les migrations, la croissance des marchés mondiaux et la demande croissante de produits agricoles, les mesures administratives et la législation, ou encore le manque de sensibilisation aux services écosystémiques fournis par les forêts. Les facteurs directs et indirects sont interdépendants et interagissent les uns avec les autres. Par exemple, l'expansion de l'élevage est rendue possible par une politique économique favorable de l'État et entraîne à son tour l'extension du réseau routier pour améliorer l'accès au marché (Geist et Lambin, 2002). L'élevage et la construction de la route sont les causes affectant directement les forêts et le soutien de l'État pour ces deux activités est l'une des causes indirectes générant les activités qui entraînent à leur tour la déforestation.

Il est néanmoins important de poser deux avertissements avant de poursuivre. Premièrement, l'association d'une variable à une cause directe ou indirecte peut parfois sembler ambiguë, voire subjective. C'est pourquoi je m'en suis strictement tenu à respecter l'opinion des différents auteurs étudiés dans le cadre de ce travail ; j'admets toutefois que le débat quant à leur choix demeure possible et certainement intéressant. En second lieu, ce concept a l'avantage d'englober et de faire interagir l'ensemble des possibles causes de la déforestation. Il faut cependant éviter de ne pas tomber dans la généralisation, car de nombreuses études réalisées se situent au niveau national et ne prennent donc pas en compte les spécificités qui sont propres d'une région à l'autre (Armenteras et al., 2013). C'est pour cette raison que j'ai décidé de me concentrer sur des travaux portant spécifiquement sur la région de l'Amazonie colombienne. En effet, bien que les causes varient au sein même de la région, cette approche permet un focus plus fiable sur les causes majeures touchant la forêt amazonienne qui fait l'objet du cas d'étude dans ce travail.

Dans les trois parties qui vont suivre, l'objectif sera premièrement d'observer les diverses causes directes pour en comprendre les dynamiques. En deuxième lieu, ce sont les causes considérées comme indirectes qui seront étudiées pour prendre un peu de recul et comprendre ce qui génère et permet aux causes directes de se produire. Enfin, la mise en relation entre les causes directes et les causes indirectes sera effectuée pour percevoir les interactions que celles-ci peuvent avoir et comment une cause directe générée par une cause indirecte peut à son tour

influencer l'existence de la cause indirecte. Pour une compréhension optimale, je me suis inspiré du diagramme de Hoffmann et al. (2018 : 385) qui vise à montrer graphiquement les interactions entre les causes directes et indirectes (flèches pleines) et les interactions au sein même des groupes de causes, directes ou indirectes (flèches pointillées).

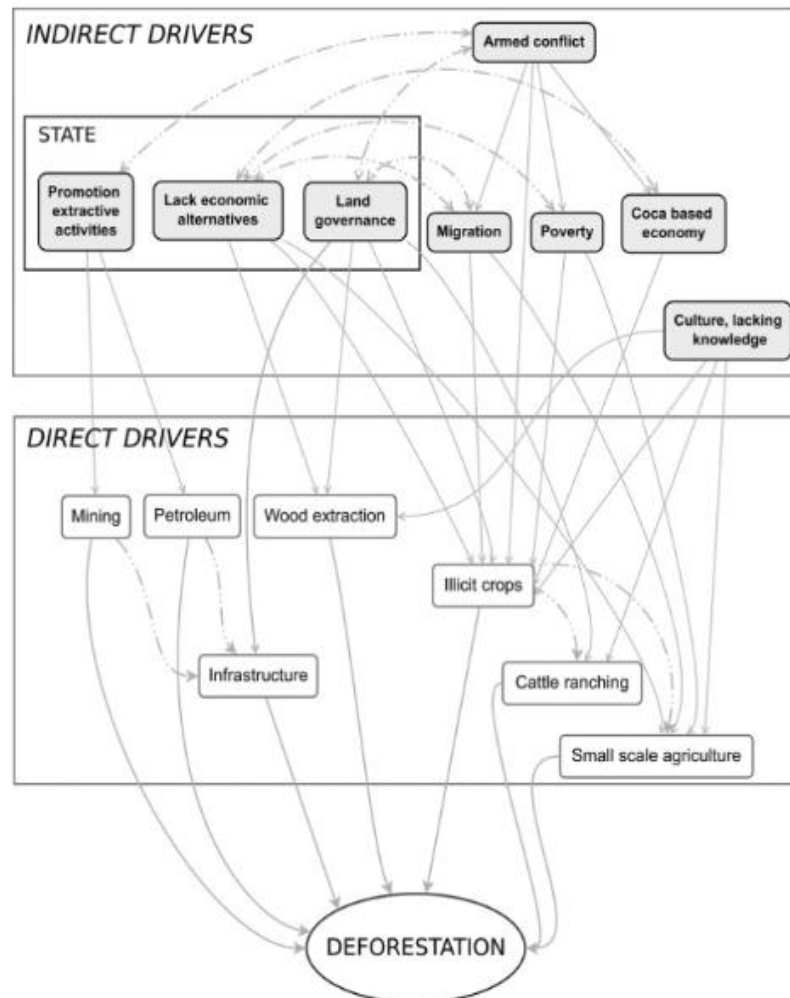


Fig. 4. Relationships between direct and indirect deforestation drivers in the study area.

3.3.1. Causes directes :

- L'élevage bovin

Les systèmes de pâturage extensif constituent l'un des principaux moteurs de la déforestation dans le monde, en particulier en Amérique latine où la majeure partie de la déforestation qui a eu lieu depuis les années 1990 est due à l'expansion des pâturages pour la production de bétail. Outre la déforestation qu'il engendre lors de la conversion de forêts en prés à vaches, l'élevage de bétail cause des dommages environnementaux massifs, en libérant des milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (Prem et al., 2020).

L'élevage bovin est une des utilisations principales des terres en Colombie et un moteur majeur de la déforestation, puisqu'il s'étend dans les zones forestières repoussant toujours un peu plus la frontière agricole (Armenteras et al. 2013). Plus de la moitié des terres agricoles colombiennes sont consacrées aux pâturages de bovins et le secteur est actuellement en pleine croissance. Alors que le nombre de bovins en Colombie a augmenté de 30% depuis 2001, le cheptel de bétail a augmenté de 11% entre 2017 et 2018. Pendant des décennies, le gouvernement colombien et la Banque mondiale ont activement encouragé l'élevage extensif de bétail dans la région amazonienne en tant qu'utilisation des terres économiquement productive (Krause, 2020). L'élevage extensif est un mode de production qui donne une faible productivité par animal et par hectare, mais nécessite un faible capital de départ, peu de travail et de main d'œuvre par rapport à la surface exploitée. Il suffit d'éclaircir une parcelle, planter de l'herbe, y laisser le bétail jusqu'à ce que la terre soit devenue improductive, puis agrandir la parcelle pour recommencer le même processus (Morales-Muñoz et al., 2021).

Cette pratique commune de conversion des forêts en pâturages est liée à la colonisation agricole passée et actuelle ainsi qu'aux conflits armés qui en découlent en Amazonie colombienne. Le *Brachiaria*, une espèce d'herbe à bétail introduite à l'époque coloniale, est réputé pour sa capacité à vaincre les mauvaises herbes et à empêcher la croissance des forêts (Van Ausdal, 2009). Cette particularité a permis la colonisation des forêts au cours du 20^{ème} siècle, lorsque les paysans sans terre ont été déplacés vers la frontière agricole. L'élevage de bétail a notamment été introduit dans le Putumayo à la fin du 19^{ème} siècle, lorsque l'Église a obtenu le contrôle de la frontière pour soutenir la consolidation de l'État colombien naissant. Elle s'y est prise en colonisant les systèmes de production et les terres indigènes grâce à l'élevage de bétail (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020).

En Colombie, une vache occupe approximativement 1 à 1,5 hectare de surface de pâturage. Cet indicateur montre le besoin de vastes terres en pâture pour les besoins d'un éleveur. Le problème est que pour ouvrir ce type de terrain, il faut souvent déboiser des grandes parcelles de forêts (Hoffmann et al., 2018). Les zones particulièrement touchées par l'élevage se trouvent dans la région amazonienne, majoritairement recouverte de forêts primaires et de zones riches en biodiversité, où plusieurs départements (dont le Putumayo) sont fortement atteints par le phénomène (Chadid et al., 2015). Cependant, le rôle des pâturages et de l'élevage de bétail est susceptible de varier dans la région amazonienne, avec des effets comparativement faibles dans les régions montagneuses et un impact beaucoup plus important en terrain plat (Hoffmann et al., 2018 ; Chadid et al., 2015).

- La spéculation foncière

L'élevage de bétail se développe chez les petits paysans qui n'ont pas d'autres alternatives viables pour subsister. Cependant, le défrichement, la mise à feu de grandes étendues de forêts et la conversion en pâturages nécessitent des investissements auxquels la plupart des paysans qui "survivent" n'ont pas accès. L'accaparement des terres est donc principalement lié aux investissements de propriétaires fonciers dans des acquisitions de terres à grande échelle par des moyens légaux et illégaux, notamment en fournissant des financements aux paysans pour qu'ils défrichent les forêts et y implantent à terme un élevage du bétail.

L'élément le plus destructeur est donc l'élevage de bétail à grande échelle lié à l'accaparement des terres, au narcotrafic et à la spéculation foncière (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). Depuis la démobilisation des FARC qui réglementaient la quantité de forêts pouvant être défrichées dans les exploitations agricoles et limitaient l'expansion et l'accès aux forêts, l'accaparement des terres, principalement au travers de la conversion des forêts en pâturage pour l'élevage, est devenu la cause de près de 65 % de la déforestation en Amazonie colombienne (IDEAM, 2018). De grandes surfaces de terres sont défrichées pour l'établissement de pâturages, dans le but d'accumuler des biens immobiliers en spéculant sur la hausse de la valeur des propriétés. Les recherches de Dávalos et al. (2014) montrent d'ailleurs que l'expansion des pâturages pour le bétail n'est pas liée à la demande mondiale des consommateurs de viande, mais qu'elle est principalement motivée par la spéculation sur des

transactions foncières rentables à l'avenir.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'exploitation d'un élevage de bétail. D'une part, il y a un intérêt économique dans les revenus de l'élevage, d'autre part, elle sert aussi à la pure occupation des terres (Chadid et al., 2015). Dans ce cas, l'utilisation des terres pour l'élevage de bétail est effectuée pour enregistrer les revendications de propriété des terres (González et al. 2018). Très souvent, des zones forestières sont coupées et des prairies sont créées sans que le potentiel agricole de ces zones ne soit exploité. Les zones sont laissées en jachère ou sont cultivées avec des vaches isolées pour donner l'impression d'être utilisées. Les terres étant rendues « productives », elles permettent à l'exploitant de réclamer un titre de propriété (Krause, 2020 ; Cardona et Umbarila, 2016).

Ainsi, dans certains cas, l'expansion de l'élevage de bétail en Colombie est directement associée à la fonction de prétexte comme moyen de légaliser les propriétés foncières. Elle peut même avoir un lien plus implicite avec le blanchiment des profits de la culture de la coca, en d'autres termes, un accaparement de terres par des narcotrafiquants. Dans ce cas on parle de « *narcogadaderia* »¹², un phénomène qui montre comment les terres rurales et l'« *agrobusiness* » deviennent des canaux de blanchiment des profits de la drogue (Clerici et al., 2020 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020).

- La culture de drogue

La culture de plantes illicites, principalement la coca, mais aussi de la marihuana et du pavot, a eu de fortes répercussions tant au niveau social qu'environnemental. Son apparition vers la fin des années 1970 a fait suite à un déclin temporaire de la production de pétrole, à l'échec des politiques étatiques concernant la gestion des processus de colonisation incontrôlée et à une crise semi-permanente du secteur agricole (Hoffmann et al., 2018). La Colombie est le premier producteur mondial de cocaïne avec une surface cultivée passée à 212.000 ha en 2019. Un chiffre en hausse constante depuis l'accord de paix en 2016 (Acosta et al., 2021) qui présentait une surface totale de 146.000 ha cette année-là selon l'UNODC, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (L'OBS, 2018).

¹² Jeu de mot entre les termes « *narcos* » qui désignent les narcotrafiquants, et « *ganaderia* » qui se traduit par élevage bovin.

La culture de la coca est un phénomène complexe, non seulement parce qu'elle est influencée par des facteurs liés au marché international, à la présence de l'État et à la dynamique sociale de certaines régions, mais aussi parce qu'il s'agit d'une activité pratiquée, volontairement ou de force, par des groupes d'acteurs distincts tels que les petits agriculteurs, les groupes armés et les communautés indigènes et afro-descendantes (Mendoza, 2020). Selon Hoffmann et al. (2018). La culture de la coca représente le seul salut pour des milliers de paysans qui ont vécu dans la misère pendant plusieurs décennies et ont souffert de la faible rentabilité de leurs terres et des bas prix de leurs produits.

Plusieurs études ont identifié la production de coca comme un des principaux moteurs de la déforestation en Colombie. Les cultures illicites ont été promues par trois grands facteurs. En premier lieu, les vagues de migration et les communautés pauvres qui manquent d'alternatives ou pour qui la coca représente le seul moyen de quitter l'agriculture de subsistance et de générer un revenu. Deuxièmement, le conflit armé, puisque les acteurs armés tirent profit de la coca comme l'une de leurs plus importantes sources de revenus. Et en troisième lieu, l'État qui a investi des efforts et des fonds considérables dans l'éradication des cultures illicites, mais qui a de ce fait paradoxalement contribué à la dispersion d'un nombre croissant de cultures dans des zones plus reculées (Hoffmann et al., 2018).

Ces cultures ont généralement lieu cachées en pleine forêt sur des plateaux de basse altitude, faisant de la région amazonienne un terrain de choix pour sa culture (Chadid et al., 2015). Elle s'est également avérée très dynamique et mobile en réponse aux programmes gouvernementaux d'éradication tels que le Plan Colombia accentuant encore un peu plus l'impact sur les forêts, à cause de la réimplantation de culture en réponse à l'éradication. En outre, il a été estimé que pour chaque hectare cultivé en coca, les producteurs doivent détruire trois hectares de forêt (Hoffmann et al., 2018). En fait, elle implique la destruction forestière et environnementale tout au long du processus de production. D'abord dans l'endroit où elle est plantée, souvent dans des endroits reculés et riches en biodiversité où on défriche en brûlant ou en déboisant la parcelle. Ensuite, lorsque de nombreux pesticides et fertilisants sont utilisés pour l'étape de la culture. Enfin, lors de la transformation de la coca en cocaïne qui se déroule souvent près de points d'eau, de nombreux produits chimiques sont utilisés. Rien qu'entre 2000 et 2015, ce sont plus de 750 000 tonnes de ces produits qui ont été directement déversés dans la forêt tropicale colombienne, empoisonnant ainsi les terres et l'eau environnante (Garcia et Slunge, 2015). L'impact indirect à long terme de la production de coca sur la déforestation est considéré comme

plus important que la superficie réelle utilisée pour la culture, puisque les parcelles abandonnées ont tendance à se convertir en nouvelles frontières agricoles et en sites utilisés pour l'élevage de bétail. Ceci entraîne le défrichement additionnel des terres environnantes et accélère par conséquent davantage l'avancée de la frontière agricole (Rincón-Ruiz et Kallis, 2013 ; Hoffmann et al., 2018 ; Dávalos et al., 2014).

- L'exploitation de ressources naturelles

Dans les coulisses de la vente de matériaux ou de biens qu'il est plus ou moins commun de retrouver dans la vie quotidienne en Occident (bois, or, pétrole ou encore nourriture à l'huile de palme) se cachent des procédés souvent peu durables qui altèrent les forêts aussi lointaines que celles d'Amérique latine. La Colombie est un des pays qui en paie le tribut. En voici quelques exemples.

Exploitation minière

Avec plus de 8971 mines légales actives recouvrant 3,9% du territoire, une partie substantielle de l'économie colombienne repose sur l'extraction de charbon et d'or d'ailleurs encouragée par l'État (Salazar et al., 2018 ; Krause, 2020). Les institutions étatiques chargées de l'octroi de titres miniers tiennent peu compte des considérations environnementales, des territoires indigènes ou d'autres zones protégées. À cela s'ajoute la minerie illégale qui représenterait 86% de l'activité minière. Ce secteur affecte non seulement la vie sociale en augmentant drastiquement les taux de violence dans les régions touchées en finançant des groupes armés, mais il cause en outre le déboisement et la pollution des sites exploités (Krause, 2020 ; Garcia et Slunge, 2015)

Huile de palme

La Colombie est le premier producteur d'huile de palme en Amérique latine et le quatrième au niveau mondial (Krause, 2020). Le nombre d'hectares cultivés en huile de palme a rapidement augmenté et s'élevait à environ 450 000 hectares en 2014. L'État s'est montré favorable à l'expansion du secteur comme moyen de remplacer la culture de drogue et promouvoir le développement régional. La production d'huile de palme en Colombie a été fortement critiquée pour avoir provoqué la déforestation dans des zones uniques de forêts tropicales et la perte de

biodiversité. Elle est aussi décriée pour être liée à des violations des droits de l'homme et à des déplacements forcés dans certaines régions (Garcia et Slunge, 2015).

Pétrole

Le forage de pétrole brut a un impact moindre en termes de déforestation. Une partie importante de celle-ci vient de l'habitude des compagnies de déboiser une large superficie autour du terrain de forage pour se protéger des incursions criminelles et de guérillas qui s'attaquent souvent à ce type de sites. On peut une fois de plus y ajouter la pollution de l'eau, des sols et de l'air qu'elle génère au travers du procédé d'extraction et de transformation (Hoffmann et al., 2018).

- La construction de routes

L'ensemble des ressources et des moteurs de déforestation mentionnés ci-dessus dépendent de l'infrastructure mise à disposition pour rendre leur extraction et transport possible. Généralement il est fait référence aux routes construites à ces fins, routes qui causent en soi relativement peu de dégâts. Il s'agit plutôt des conséquences que la route construite entraîne avec elle dans des zones restées jusqu'alors intouchées : la migration de nouvelles populations, l'établissement de zones d'habitations, l'exploitation des ressources environnantes, ... La construction de routes donne également lieu à des spéculations sur les futures opportunités économiques et sur la manière dont les terres environnantes prennent de la valeur. En outre, la présence de routes augmente la probabilité d'extraction de bois, car cette ressource est transportée plus facilement ou vendue directement le long des routes (Hoffmann et al., 2018). Dans cette optique, il pourrait être intéressant de questionner l'aspect de moteur indirect que prend la construction de routes qui a un impact moindre en comparaison avec les autres moteurs de déforestation qu'il influence.

Ainsi, l'élevage de bétail, la culture de coca, la spéculation foncière, l'exploitation de ressources naturelles et la construction de routes sont les principaux moteurs directs de la déforestation en Amazonie colombienne. Mais qu'est-ce qui déclenche ces facteurs en amont ? Prenons un peu de recul pour observer les facteurs sous-jacents et pour comprendre ce qui permet à ces moteurs directs d'agir.

3.3.2. Causes indirectes :

- Le conflit

On estime qu'un demi-siècle de guerre a entraîné la perte d'un million d'hectares de forêts en Colombie. Environ 80% des zones qui ont été historiquement touchées par le conflit coïncident avec des écosystèmes forestiers fragiles (Negret et al., 2019 ; Baptiste et al., 2017). Les impacts négatifs du conflit sur les forêts sont divers, mais souvent liés. Tout d'abord, le mode de financement des acteurs illégaux, guérillas comme paramilitaires, dépend de l'accaparement des terres pour l'élevage de bétail et de la production de coca, deux grands moteurs directs qui ont notamment été exacerbés par et pour le conflit (Mendoza, 2020). De plus, en réponse à la production croissante de coca, les programmes d'éradication initiés par l'État n'ont fait qu'accentuer la pression sur les forêts jouxtant les cultures de ces plants et ont entraîné le déplacement de nombreux cultivateurs vers d'autres endroits plus reculés. Ensuite, la violence du conflit a elle aussi poussé à de nombreuses migrations dans des forêts primaires qui créent davantage de déforestation de par la réimplantation de nouvelles populations dans des lieux anciennement vierges (Álvarez, 2003 ; Baptiste et al., 2017). Enfin, la guerre diminue les incitations locales à la gestion long terme des ressources et à la conservation des forêts. Les profits rapides motivés par un futur incertain et générés par diverses activités illégales telles que la minerie artisanale et illégale attirent de nombreux immigrants qui exercent une pression sur la forêt de la région par leurs activités de chasse, d'installation et d'agriculture, sans compter la pollution et la dégradation de l'environnement liée à leur activité (Álvarez, 2003 ; Dávalos, 2001). Relevons que la région amazonienne a été l'une des plus touchées par le conflit, notamment les départements de Caquetá et Putumayo (Hoffmann et al., 2018). J'ai présenté quelques exemples qui montrent comment le conflit incite plusieurs moteurs directs de déforestation, mais il s'agit d'une liste non exhaustive et d'autres recherches étudient les différents impacts qu'a eu le conflit sur les forêts colombiennes.

- L'État

Au-delà des programmes d'éradication inefficaces et destructeurs pour l'environnement (Suárez, 2004), l'État est également perçu comme moteur indirect majeur contribuant à la déforestation. En cause, le manque de présence gouvernementale dans certaines régions, un système politique centralisé et des intérêts politiques conflictuels concernant les ressources naturelles, la non-application des lois environnementales, les politiques environnementales à

court terme, l'insuffisance du budget alloué et la corruption latente sapant l'application des normes en vigueur. L'autorité parfois inexistante de l'État a permis l'essor de la coca et l'établissement d'un vaste secteur informel lié au trafic de drogues, à la spéculation foncière, à l'extraction de bois et à l'exploitation minière illégale (Garcia et Slunge, 2015 ; Hoffmann et al., 2018). Prem *et al.* (2020) ont observé que l'augmentation de la déforestation est atténuée dans les municipalités où la présence de l'État est plus élevée, sous la forme d'une variété d'institutions exécutives et judiciaires ainsi que des fonctionnaires permettant une gestion plus localisée.

La gouvernance foncière est également une des grandes lacunes de l'État. Le système actuel de gouvernance foncière contribue de manière significative à la déforestation, car il incite notamment au défrichement des terres. Nous avons déjà pu observer que les titres de propriété ne sont attribués que si les propriétaires fonciers potentiels prouvent qu'au moins deux tiers de la zone d'intérêt sont productifs au travers de l'élevage de bétail ou d'autres productions agricoles intensives. Ce système laisse place à la spéculation foncière et à l'accumulation de terres qui sont défrichées et converties en pâturages, sans permis officiel et sans la véritable mise en place d'un élevage de bétail, avec pour unique objectif de valoriser et vendre les terres à des propriétaires qui ont l'intention de les accumuler à leur tour. Ceci bénéficie aussi à l'État au vu de l'impôt foncier engrangé dans le processus, ce qui permet d'expliquer en partie pourquoi ce système perdure malgré l'improductivité et la destructivité subséquente du système (Hoffmann et al., 2018). Ce système a contribué à permettre aux grands propriétaires terriens et à d'autres acteurs illégaux de s'emparer de terres en encourageant de faibles risques et d'établir des systèmes d'élevage extensif qui détruisent de grandes parcelles de forêt, allant jusqu'à l'intérieur et autour de zones protégées, parce que personne n'est là pour empêcher leurs agissements (Clerici et al., 2020). Ces pratiques ne font que souligner que l'aménagement et la gestion du territoire constituent aujourd'hui encore une question environnementale et socio-économique centrale pour la Colombie (Garcia et Slunge, 2015).

- Des conditions de vie précaires

Autre facteur fondamental influençant la situation de la déforestation : les conditions de vie difficiles, en particulier pour la population rurale vivant dans la région amazonienne. Ceci est confirmé par les enquêtes de l'institut national des statistiques DANE portant sur les indicateurs nationaux de pauvreté, selon lesquels les départements de la région sont bien en dessous de la

moyenne en ce qui concerne la fourniture de services publics, la situation de vie et de logement (DANE, 2018).

Plusieurs auteurs ont également souligné le facteur de la pauvreté comme incitant à la déforestation. Les habitants des zones rurales ne disposent pas d'alternatives qui leur permettraient de survivre d'une manière qui n'entraîne pas la dégradation de l'environnement par des activités telles que l'extraction du bois, l'exploitation minière, l'agriculture de subsistance. De plus, l'inexistence d'une production locale significative de produits agricoles commercialisés ou de toute autre marchandise explique que les cultures illicites représentent parfois la seule alternative économique, surtout dans les régions où les infrastructures sont rares ou inexistantes, comme c'est le cas en Amazonie colombienne. La précarité découlant d'un manque d'infrastructures et d'opportunités économiques créent un environnement propice à une exploitation non durable des forêts comme seul moyen de subsistance (Hoffmann, 2018 ; Armenteras et al., 2013 ; Sánchez-Cuervo et Aide, 2013).

- Le néo-libéralisme ou l'extractivisme moderne

Pour cet élément, je me permets de sortir du cadre d'analyse de Geist et Lambin (2001) mais il me semble intéressant de prendre un peu de recul supplémentaire pour observer le mécanisme qui pourrait régir de près ou de loin en amont de tous ceux déjà cités : le néo-libéralisme globalisé.

À l'heure d'un marché mondialisé où le nombre de consommateurs et la demande de biens et services requièrent toujours plus d'industrialisation et d'intensification de la production, la question de la responsabilité de ce modèle économique basé sur la croissance infinie dans un monde ayant des ressources limitées se pose. En raison de la dépendance des activités économiques aux services fournis par la nature, la marchandisation et l'exploitation de celle-ci s'élèverait à une valeur estimée à 125 milliards de dollars par an. L'Amérique latine a historiquement été productrice de matières premières qui pourvoient les chaînes de production internationales (Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020), comme l'analyse Eduardo Galeano dans son ouvrage « *Les veines ouvertes d'Amérique Latine* » (1981).

L'économie exerce une pression sur les moteurs directs de la déforestation tels que l'élevage de bétail ou la production agricole, au travers de la demande mondiale pour certaines ressources

(Armenteras et al., 2013). Selon Murillo-Sandoval *et al.* (2020), c'est le modèle d'accumulation du capitalisme qui est l'élément clé à la base de la spéculation foncière. Les effets environnementaux de ce modèle sont de plus en plus graves et irréversibles, vu que plus de la moitié des écosystèmes de Colombie sont déjà menacés par l'homme (Salazar et al., 2018 ; Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020). En outre, il a déjà été observé que certaines régions anciennement contrôlées par les FARC connaissent un nouvel essor économique avec l'accord de paix, ce qui accentue encore l'impact de l'industrie extractive et de la production agricole sur la déforestation. Il sera donc crucial de planifier le développement industriel afin d'éviter des conséquences catastrophiques pour les zones présentant un intérêt pour la conservation (Negret et al., 2019 ; Rojas-Robles, 2018).

3.3.3. Interactions entre les causes directes et indirectes

La déforestation dans la région amazonienne est due à un ensemble complexe de causes, de sorte que les causes directes et indirectes mentionnées ci-dessus ne peuvent être considérées isolément les unes des autres.

Parmi les causes indirectes, ce sont surtout les structures étatiques historiquement faibles et le manque de contrôle territorial qui en résulte dans la région qui déterminent les conditions économiques, sociales et environnementales de base. Des facteurs directs tels que la spéculation foncière et la persistance de la culture illégale de drogues sont rendues possibles par le manque d'autorité étatique sur les cartels de la drogue et des groupes armés opérant dans les régions touchées par le conflit. De plus, l'État a également encouragé le développement économique en soutenant l'industrie extractive (Garcia et Slunge, 2015 ; Prem et al., 2020). En outre, le conflit a exacerbé les divers moteurs de déforestations tels que la culture de drogue, l'extractivisme et l'accaparement de terres dont les acteurs illégaux dépendent pour financer la guerre et utilisent comme moyen d'acquisition de pouvoir sur les régions contrôlées (Mendoza, 2020). Les conditions de vie précaires et le manque de projets alternatifs maintiennent la population locale dans des situations de vie difficiles ; la frustration et le désespoir conduisent à une augmentation de la culture de la coca, à l'expansion de l'élevage ou à l'extractivisme (Armenteras et al., 2013 ; Hoffmann et al., 2018). En outre, le dénominateur commun de l'ensemble des moteurs directs influençant la déforestation est le marché international dont le

demande crée l'opportunité et le besoin d'exploiter les ressources à disposition (Armenteras et al., 2013 ; Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020).

Parmi les causes directes, l'élevage est particulièrement important en tant qu'aide à l'occupation des terres et au blanchiment des produits du trafic de drogues (Dávalos, 2014). Pourtant, ce secteur requiert de grandes étendues de pâturages qui proviennent souvent de forêts abattues ou brûlées par l'homme (Chadid et al., 2015 ; Amador-Jiménez, et al., 2020). De plus, il encourage le développement d'infrastructures pour un meilleur accès au marché, parce qu'il offre un potentiel économique accru. Le développement de ces régions par l'expansion des infrastructures est souhaité par la population locale et les hommes d'affaires, mais il rend également la région plus intéressante pour d'autres investisseurs et pour le développement de nouveaux secteurs économiques tels que l'exploitation minière ou la culture du palmier à huile, qui favorisent à leur tour la conversion des zones forestières en zones exploitables (Hoffmann et al., 2018 ; Garcia et Slunge, 2015). Dans le même temps, la meilleure intégration des zones dans le réseau national d'infrastructures s'accompagne également d'une augmentation de la valeur des terres et les achats de terres et l'appropriation illégale de terres dans la région deviennent plus attractifs dans l'espoir que des titres de propriété légaux soient accordés et que la valeur soit augmentée (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020).

Ceci clôture le chapitre portant sur la déforestation. Celui-ci a permis de mieux comprendre son contexte en réalisant un état des lieux, tout en saisissant les enjeux que la perte de forêt représente pour la Colombie dans le cadre d'un réchauffement climatique déjà en cours. De plus, ce chapitre a rendu possible l'observation du cadre juridique que la Colombie a mis en place pour se prémunir de ces enjeux afin de protéger son patrimoine naturel qui, à son tour, fait face à de multiples menaces comme nous avons pu le montrer en étudiant les causes directes et indirectes de la déforestation. Dès lors que les deux chapitres précédents portant sur le conflit et la déforestation ont été analysés séparément, examiner comment ceux-ci interagissent ensemble semble opportun pour comprendre à terme comment l'accord de paix final a pu impacter les dynamiques de déforestation en Colombie.

4. Le lien entre le conflit et la déforestation en Colombie

Dans le contexte de phase post-accord, il est primordial de s'intéresser aux nouvelles dynamiques de déforestation que la paix peut apporter en Colombie, afin de comprendre comment celle-ci peut impacter positivement ou négativement l'environnement, en particulier dans ce pays où l'interaction entre les forêts et les conflits armés ont été et sont toujours très fréquents (Clerici et al., 2018 ; Baumann et Kuemmerle, 2016 ; Salazar et al., 2018). La déforestation actuelle en Colombie rentre dans un panorama d'accord de paix mettant un terme au conflit armé qui a historiquement été lié à la colonisation agricole et aux conflits connexes de distribution et d'accaparement des terres qui ont eu et continuent d'avoir des conséquences importantes sur les forêts (Castro-Núñez et al., 2017 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019). Comme déjà relevé précédemment, la paix est un long processus qui va au-delà du moment de la signature de l'accord entre le gouvernement et les FARC-EP. Dans ce contexte, il est impossible de séparer la nature et le conflit armé, car dans de nombreux cas, le conflit a été généré par l'appropriation humaine de la nature qui s'est vu attribuer un statut multiple de source, butin et victime du conflit (Rojas-Robles, 2018). L'étude des différentes façons dont les conflits armés peuvent affecter la conservation des forêts s'est accrue ces dernières années. Cependant, on en sait beaucoup moins sur les processus de modification du couvert forestier suite à la cessation d'un conflit ou à la signature d'un accord de paix (Murillo-Sandoval et al., 2020).

Actuellement, la Colombie est engagée dans le processus de l'après-conflit, après avoir signé l'accord de paix avec les FARC-EP qui se sont insurgées avec les armes il y a plus de 50 ans. Au fil du processus de négociation et compte tenu de l'approche territoriale que le processus a intégrée, l'importance de prendre en compte la gestion de la biodiversité dans l'accord est devenue de plus en plus manifeste, l'enjeu étant alors de savoir comment y parvenir. C'est dans cette optique que de plus en plus de chercheurs tentent de comprendre de quelles manières la phase de post-conflit affecte l'environnement en Colombie, afin d'incorporer pleinement la variable environnementale dans les enjeux primordiaux pour une paix durable. En effet, l'histoire de la Colombie et les plans de développement économiques gouvernementaux actuels traduisent encore une vision utilitaire de la nature perçue comme ressource à exploiter de façon inconséquente (Gómez, 2018).

Dans ce chapitre, nous prendrons un peu de recul pour observer plus globalement les conditions de déforestation pré- et post-accord de paix dans le monde, afin d'en étudier les patterns et dynamiques généraux. En second lieu, l'impact ambigu que les FARC ont eu sur l'environnement pendant le conflit sera étudié pour observer ensuite de façon plus approfondie l'hypothèse que le retrait de facto des FARC de ses territoires contrôlés dans le cadre du cessez-le-feu permanent a généré des incitants économiques qui ont finalement augmenté la déforestation dans les zones où les FARC étaient présentes (Clerici et al., 2018, Prem et al., 2020). Par la suite, l'objectif sera d'observer concrètement les effets qu'a eu l'accord sur les dynamiques de déforestation. Ont-elles été modifiées ? Si oui, pourquoi ? Pour répondre à ces questions, nous nous attarderons sur cinq thèmes : la Réforme Rurale Intégrale, la relance économique post-conflit, les ambitions climatiques du pays et le processus de substitution des cultures illicites.

4.1. Tendances de déforestation dans les situations post-conflit dans le monde

Prendre un peu de distance pour observer l'impact de situations de conflit et de post-conflit sur la déforestation plus globalement peut être intéressant pour rendre compte de phénomènes récurrents et similaires d'un bout à l'autre de la planète. Apprendre d'autres régions qui sont sorties d'un conflit peut fournir de précieux enseignements sur la façon de gérer l'environnement dans les situations de consolidation de la paix après un conflit (Baptiste et al., 2017). Cela permet aussi de soulever certains patterns qui pourraient servir à anticiper et potentiellement atténuer les effets de la guerre comme de la paix sur les forêts. C'est dans cette idée de mise en perspective globale que selon Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón (2020 : 260), la mise en péril de l'environnement par l'humain est « *une conséquence de l'exclusion de la nature du contrat social moderne, soutenue par les récits philosophiques, politiques et économiques qui ont proclamé la supériorité de l'être humain sur son environnement et a déclenché tout un phénomène de violence structurelle, culturelle et directe de l'homme envers la nature non humaine* ». Ce nouveau type de violence structurelle s'exprime dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'ère anthropocène et se manifeste sur l'ensemble de la planète dans les relations de l'homme avec la nature (Ramírez-Hernández et Arias-Leguizamón, 2020). En effet, la nature est et a été la base, la source et la possibilité d'existence de la vie et des cultures, c'est aussi pour cette raison qu'elle a été à l'origine de différends concernant son utilisation et son

appropriation (Rojas-Robles, 2018).

Phase de conflit

Au cours des dernières décennies, 80 % des conflits armés se sont déroulés dans des zones riches en biodiversité, en particulier dans les régions comportant de vastes forêts tropicales. Cela s'explique par le fait que cette biodiversité concentre parfois des ressources qui sont à l'origine du conflit ou encore par le fait qu'un dense couvert forestier peut servir de refuge aux rebelles ou cacher leurs activités illégales. De plus, ces régions sont plus sujettes à avoir une faible présence étatique, laissant la population à son compte, ce qui facilite à son tour l'essor de groupes armés (Salazar et al., 2018). Pour cette raison, il devient de plus en plus important d'étudier comment la violence peut exacerber, atténuer ou inverser les tendances de la déforestation.

Plusieurs études ont démontré que les conflits peuvent affecter la déforestation, soit positivement, soit négativement, en fonction du contexte. Cette dépendance à l'égard du contexte découle en partie de la variété des événements qui se produisent lors des conflits armés, comme les tactiques militaires, les changements de dynamique institutionnelle, les mouvements de population ou encore les modifications des économies et des moyens de subsistance (Ordway, 2015 ; Clerici et al., 2020).

D'une part, les conflits peuvent réduire la déforestation si les groupes armés utilisent la couverture forestière pour se cacher (Fearon et Laitin, 2003). Ils peuvent aussi le faire en perturbant les activités économiques, comme ce fut le cas pour l'exploitation du bois au Nicaragua ou de l'agriculture au Sierra Leone (Clerici et al., 2020). En outre, les investisseurs peuvent être amenés à craindre l'extorsion potentielle que des groupes violents pourraient exercer sur leurs entreprises (Camacho et Rodriguez, 2013). D'un point de vue purement environnemental, le déplacement de population vers des zones urbanisées peut également se révéler bénéfique pour la protection de la nature, en réduisant la pression de l'extraction de ressources, comme cela a été le cas dans la zone démilitarisée entre la Corée du Nord et la Corée du Sud (Kim, 1997).

D'autre part, un conflit peut accroître la déforestation si les activités économiques utilisées par les groupes armés pour financer leurs opérations sont de nature à exploiter les ressources

naturelles environnantes. C'est le cas par exemple des cultures illégales comme la coca ou le pavot (Prem et al., 2020). Dans certains cas, les conflits réduisent la capacité institutionnelle à faire appliquer les lois et à gérer efficacement l'utilisation ou la protection des ressources naturelles et des parcs nationaux, comme ça a été le cas au Kenya, au Népal et au Madagascar où une augmentation importante de la déforestation a été constatée (Clerici et al., 2020 ; Baptiste et al., 2017 ; Ordway, 2015). Dans certains cas, les migrations de populations dans des camps de réfugiés peuvent également avoir un impact négatif en se déplaçant plus profondément dans les forêts intérieures pour échapper aux conflits, comme ce fut le cas dans la République démocratique du Congo. Cela génère une dépendance accrue de l'homme par rapport aux ressources locales et entraîne un déclin des populations d'animaux sauvages et une augmentation de l'exploitation des forêts. On constate donc comment les effets du conflit sur la déforestation peuvent varier selon le contexte. Les effets peuvent être positifs et négatifs, comme c'est le cas pour les déplacements forcés par exemple (Salazar et al., 2018 ; Ordway, 2015).

Phase post-conflit

Cependant, lorsqu'on rentre en période post-conflit, les constats sont plus uniformes et la résolution des conflits armés entraîne souvent une accélération de la perte de forêts (Suarez et al., 2018 ; Le Billon, 2000). En temps de paix, les forêts qui étaient auparavant inaccessibles sont généralement nouvellement exposées au développement et les agences gouvernementales et internationales se concentrent peu sur le défi de conservation, mais davantage sur les nombreuses autres questions qui se posent avec la fin de la guerre. (Le Billon, 2000 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020 ; Butsic et al., 2015). De plus, les forêts fournissent à l'État une nouvelle source de revenus qui peuvent soutenir les activités de transition post-conflit et offrir un foyer aux soldats démobilisés et aux populations déplacées qui souhaitent retourner dans les zones rurales (Salazar et al., 2018). Dans certains cas, le développement post-conflit entraîne des menaces plus importantes pour les écosystèmes forestiers que le conflit lui-même, comme au Rwanda et au Liberia, où il a conduit à une augmentation de l'accaparement des terres et de l'exploitation forestière. Au Pérou, cinq ans après la fin du conflit armé, la perte moyenne de forêts, principalement dans l'Amazonie péruvienne, a augmenté de 58 % en raison des incitations gouvernementales à l'agriculture intensive et des investissements privés (Clerici et al., 2020 ; Baptiste et al., 2017).

L'histoire des périodes post-conflit dans le monde a montré l'importance d'inclure une stratégie de gestion environnementale et forestière dans le programme des accords de paix (Salazar et al., 2018). L'expérience d'autres régions en matière de consolidation de la paix après un conflit peut aider les Colombiens à trouver la voie d'un développement durable et respectueux de son patrimoine naturel. En effet, la Colombie a de nombreux défis à relever en la matière, à commencer par la gestion des zones protégées ainsi que des territoires des communautés indigènes et afro-descendantes, en employant des mécanismes juridiques et des incitants économiques qui viseraient à promouvoir des systèmes d'utilisation des terres et des ressources qui respectent la biodiversité et les écosystèmes dans les régions qui passent de la guerre à la paix, ... (Baptiste et al., 2017). L'identification et la mise en œuvre rapide de mesures visant à favoriser un développement inclusif, la conservation de la biodiversité et la fourniture de services naturels joueront donc un rôle crucial pour le succès du processus de consolidation de la paix et la préservation d'écosystèmes uniques tels que les contreforts andins-amazoniens (Hoffmann et al., 2018).

Il a pu être observé que l'effet de la menace armée sur la conservation a été documentée dans de nombreux pays où les forêts ont tendance à rester stables dans le temps en raison de la présence d'acteurs rebelles ou non étatiques et de leurs règles en matière de conservation (Serna, 2003 ; Kim, 1997).

Dans la partie suivante, nous reviendrons au cas colombien pour analyser le rôle ambigu des FARC comme agents de conservation et acteurs de la déforestation dans l'objectif d'observer par après les retombées du retrait de leurs forces sur les forêts colombiennes après l'accord de paix.

4.2. Le rôle des FARC dans la gestion de l'environnement

Aux premiers abords, il peut sembler logique qu'une guerre cause des dégâts sur l'environnement dans lequel elle a lieu. Cependant, plusieurs guerres dans le monde ont témoigné d'une dynamique différente en présentant au contraire des bénéfices pour certaines régions délaissées qui ont pu se régénérer et reprendre leurs droits. Qu'en a-t-il été en Colombie ? De plus, nous avons déjà pu relever que le départ des FARC a bouleversé la dynamique économique des régions qu'elles contrôlaient. Cependant, comment a évolué la situation des forêts dans ces zones ? Quelles ont été les conséquences de ce départ ? C'est à ces questions que tenteront de répondre les deux parties suivantes. Force sera de constater que ces questions se combinent et vont de pair.

4.2.1. Les FARC comme agents ambivalents de la conservation

Si la guerre a eu des effets négatifs sur l'environnement, elle a également permis la conservation de vastes zones, en bloquant non seulement toute intervention de l'État, mais aussi les activités économiques, le développement d'infrastructures et les établissements humains. Dans certains cas, cette conservation a été accidentelle, résultant d'un accès restreint aux zones contrôlées par la guérilla (Morales, 2017). En effet, la présence des FARC a involontairement réduit la pression sur les forêts, l'expansion agricole, l'établissement de colonies et l'extraction pétrolière, en créant de fait des zones qui n'étaient pas accessibles au gouvernement ou aux entreprises, notamment pour les développeurs d'hydrocarbures (Murillo-Sandoval et al., 2020 ; Garavito et al 2017). Dans d'autres cas, il s'agissait d'un acte délibéré, les groupes armés cherchant à obtenir une légitimité politique en réglementant la vie sociale, la politique et l'économie locale. De plus, dans certaines régions, en particulier là où l'économie est basée sur l'exploitation des ressources naturelles comme la région amazonienne, les groupes armés ont protégé les forêts et écosystèmes dans la mesure où ceux-ci étaient utiles pour établir des couloirs de mobilité, des avant-postes clandestins et pour avoir un avantage militaire général pendant la guerre (Dávalos, 2001 ; Morales, 2017). Cette attitude de conservation défensive explique en partie l'utilisation massive de mines antipersonnel sur ces territoires (Durán, 2009).

Le contrôle territorial des FARC était maintenu par des organismes chargés du contrôle de l'utilisation des terres forestières et pouvait être vu comme de la « *conservation sous la menace* »

des armes », parce qu'elle était strictement appliquée et maintenue par la menace de la violence (Álvarez, 2003), comme le démontre l'étude de Murillo-Sandoval *et al.* (2020). Les FARC ont intentionnellement réduit l'extraction des ressources forestières par l'utilisation de mines terrestres pour en dissuader l'accès, en limitant la superficie des terres forestières pouvant être défrichées à des fins agricoles (Hernández, 2010 ; Aguilar, et al., 2015), en restreignant ou interdisant la chasse et la pêche à l'aide d'explosifs (Durán, 2009) ou encore en pénalisant l'exploitation forestière, le détournement des sources d'eau et le trafic d'animaux (Morales, 2017). Ces règles établies régissant la terre sur les zones qu'elles contrôlaient autorisaient par exemple le déboisement d'un à deux hectares de forêt par an pour chaque ferme et obligeaient les paysans à conserver 30% de leurs terrains en forêts. D'autres règles imposées par les FARC ont soutenu la préservation des forêts avoisinantes des fermes et même la plantation d'arbres après abattage. En outre, les guérilleros se servaient de la forêt pour dissimuler les plantations de coca (Hoffmann et al., 2018), comme couverture stratégique contre les raids aériens et également comme source d'eau pour les garnisons d'insurgés (Álvarez, 2003).

Ces règles ont contribué à réguler le processus de colonisation des terres, ce que l'État ne faisait pas (Serna, 2003). Le non-respect de ces règles entraînait la désapprobation de la population, l'imposition d'amendes et même l'exécution dans certains cas (Durán, 2009). Les FARC justifiaient publiquement ces initiatives au nom de la protection de la biodiversité et au profit des futures générations. Mais selon Álvarez (2003), une explication plus crédible est que ces forêts abritaient dans certains endroits des quartiers généraux comme dans la *Serrania de la Macarena* et des zones stratégiques importantes qui servaient à la guérilla.

Si leurs régulations ont effectivement permis de protéger certaines zones de la déforestation, dans d'autres endroits, les FARC ont parallèlement participé à l'expansion des terres agricoles, à la construction de routes et à la culture de la coca, ce qui a eu comme conséquence un impact négatif sur les forêts, que ce soit par la pollution de certains sites ou tout simplement par la déforestation liée à leurs activités (Garavito et al., 2017). Les FARC ont également contribué au déplacement et à l'accaparement de terres liés au trafic de drogue, ce qui a également dégradé les forêts, puisque de nouveaux déplacements occasionnent le défrichement pour de nouvelles habitations et l'exploitation de ressources dans des zones anciennement inoccupées (Salgar et Cárdenas, 2017). Par ailleurs, la plus grande partie de la déforestation a eu lieu dans les zones où régnait un taux élevé de violence liée au conflit, c'est-à-dire là où différentes parties se disputaient le pouvoir, ce qui entraînait un manque de gouvernance stable. Dans les régions où

un seul acteur (FARC, armée, paramilitaires, ELN, ...) détenait la souveraineté, on observait moins d'altération environnementale.

En conclusion, les forêts ont subi des cycles complexes de conversion, d'abandon et de préservation non planifiée, ce qui a entraîné un mélange de déforestation, de régénération et de forêts laissées intactes (Murillo-Sandoval et al., 2020). L'impact des FARC-EP peut donc être considéré comme ambivalent dans la mesure où leur activité n'avait pas systématiquement un effet de protection et de conservation sur l'environnement (Garavito et al., 2017).

Mais quand c'était le cas, que s'est-il passé lorsque le cessez-le-feu bilatéral a été signé et que les FARC ont quitté les régions qu'elles contrôlaient pour déposer les armes ? Qu'est-il advenu de l'administration environnementale qu'elles avaient pris en charge ? C'est à ces questions que tentera de répondre la partie suivante.

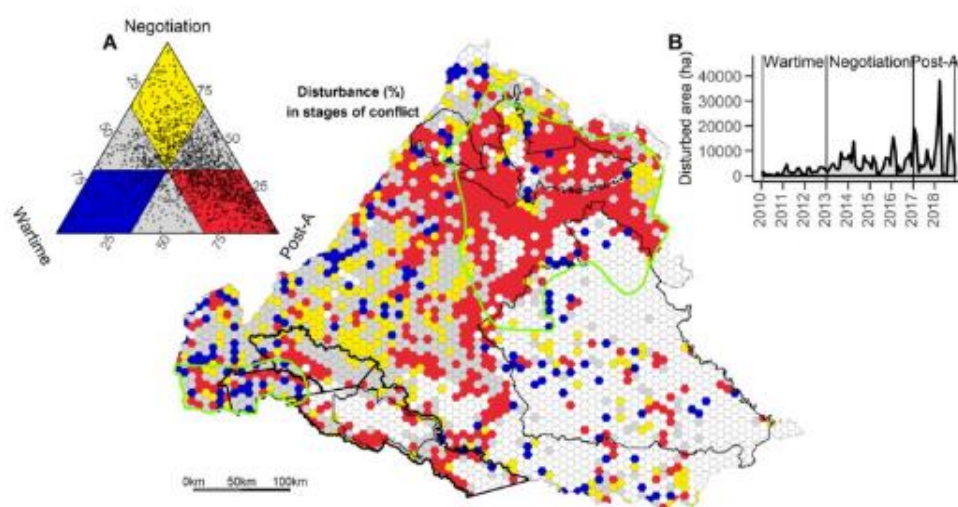
4.2.2. Le vide laissé par les FARC

S'il existe un consensus scientifique indiscutable à propos des conséquences qu'a pu avoir l'accord, c'est qu'à la suite de la signature de la paix de 2016 et du désarmement des FARC-EP, puis de leur réinsertion dans des camps de réhabilitation sociale, la déforestation a considérablement augmenté dans les zones qui étaient sous leur contrôle (Krause, 2020 ; Murillo-Sandoval et al., 2020). Comment et pourquoi cela a-t-il pu se produire ?

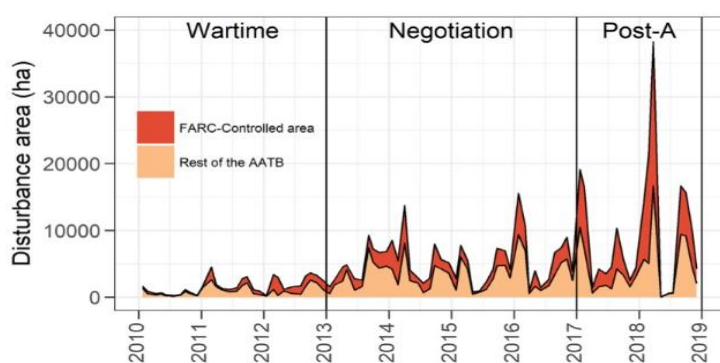
Pour commencer, il est important de relever qu'au-delà du départ des FARC-EP, l'augmentation de la déforestation découle plus généralement de l'accord de paix qui a donné place à des conditions favorables à ce phénomène. Le premier facteur est la lenteur de la mise en place des mesures prévues par l'accord. Selon Rojas-Robles, leur mise en œuvre peine à démarrer, permettant ainsi aux espaces abandonnés par les FARC-EP d'être occupés, appropriés et utilisés par d'autres acteurs illégaux, comme les troupes dissidentes des FARC, l'ELN ou encore les paramilitaires dont les actions ont conduit à accélérer encore les processus de perte de diversité et de détérioration des écosystèmes par les feux, l'exploitation forestière, etc... Concrètement, l'Amazonie a présenté les taux les plus élevés (63 %) de la déforestation nationale au premier trimestre de 2018, poursuivant ainsi la tendance en augmentation observée en 2017 (IDEAM, 2018). Ces manquements sont également soulignés par Krause (2020) qui pointe du doigt l'incapacité de l'État colombien à combler le vide laissé par les FARC, ce qui a

incité les grands propriétaires terriens, les paysans et les groupes armés à saisir l'occasion d'agrandir leurs propriétés et à se livrer à la spéculation foncière. L'État n'a pas non plus empêché la construction de routes par les municipalités, deux pratiques pourtant interdites par le gouvernement central.

Deux graphiques illustrent les variations de la déforestation dans l'AATB entre 2010 et 2019, reprenant ainsi les trois phases : conflit, négociations et post-accord. Le premier graphique montre les variations sur l'ensemble du territoire donné et le second compare les variations de déforestation entre les territoires FARC avant et après leur départ.



(Murillo-Sandoval et al., 2020 : 5)



(Murillo-Sandoval et al., 2020 : 7)

En somme, la Colombie subit actuellement les conséquences de la vacance du pouvoir laissée par les FARC sur une grande partie de son territoire (Clerici et al., 2018). La partie précédente a souligné le rôle de conservation que le groupe insurgé tenait dans les régions sous son

contrôle. Les FARC assuraient la protection des forêts en régulant ou interdisant l'exploitation forestière, et leur présence empêchait le développement d'activités économiques dont la construction d'infrastructures, la production agricole industrielle et l'extraction de ressources par des entreprises nationales ou étrangères (Prem et al., 2020 ; Krause, 2020). Après le cessez-le-feu, d'aucuns ont noté une augmentation substantielle de la déforestation à grande échelle, ce qui entrerait en corrélation avec l'attitude des FARC qui permettaient le déboisement dans les municipalités qu'elles contrôlaient, mais uniquement par les petits agriculteurs et non pas par les grandes entreprises. Le cessez-le-feu a inversé cette tendance, ouvrant la porte aux intérêts économiques d'envergure pour s'engager dans des activités qui sous-tendent de haut taux de déforestation (Prem et al., 2020) comme l'accaparement des terres, principalement par la conversion de parcelles de forêts en pâturages pour l'élevage de bétail qui est devenu la cause de près de 65 % de la déforestation en Amazonie colombienne (IDEAM, 2018). Les effets du développement économique sur les forêts ont été exacerbés dans le cas colombien du fait de ce vide laissé par les FARC et de la faible capacité institutionnelle qui s'en est suivie, générant ainsi un environnement propice pour les petits propriétaires ruraux, les groupes illégaux ainsi que pour les projets d'extractivisme massifs qui étaient auparavant impossibles en temps de conflit (Prem et al., 2020 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2020). Vient d'ajouter le soutien de l'État pour l'exploitation des ressources naturelles du pays dans le cadre de plans de relance et de développement économique post-conflit (Morales, 2017 ; Negret et al., 2017).

Dans le cas de l'Amazonie, Murillo-Sandoval *et al.* (2020) ont constaté une déforestation non seulement bien plus élevée qu'avant, mais de plus en plus profonde dans la région. Dans le Putumayo et plus bas, près du bassin versant de l'Amazone, les paysans et d'autres acteurs non étatiques se sont installés dans des zones qui étaient auparavant interdites ou trop dangereuses sous l'occupation des FARC. Ils y ont défriché des forêts pour créer des exploitations agricoles et acquérir des terres à des fins spéculatives. Ce processus n'est pas nouveau ; de plus, les paysans ont constamment été déplacés de leurs terres vers la frontière agricole par des mécanismes légaux ou par la violence, mais ce qui change aujourd'hui, c'est que de nombreux acteurs différents participent simultanément de manière plus active dans cette expansion que lors des phases pré-accord.

L'ensemble de ces facteurs créent une pression accrue sur les forêts et nous avons observé que le point principal de l'accord de paix (le retrait des FARC-EP) a été un des grands points à

l'origine de la hausse de la déforestation, bien que les autres facteurs ne puissent être négligés. Le développement économique post-conflit, l'absence de l'État et la lenteur de l'application des mesures de l'accord ont ensemble aussi rendu possible cette baisse du couvert forestier national. Prem *et al.* (2020 : 8) rappellent que « *La nature même du processus de paix avec les FARC menace le succès et la durabilité de la " paix " obtenue si elle n'est pas accompagnée d'efforts de contrôle territorial et de consolidation institutionnelle menés par l'État* ». C'est dans cette optique que la prochaine partie du travail sera consacrée à une analyse des mesures touchant de près ou de loin à l'environnement et prises par le gouvernement depuis la signature de l'accord, en y intégrant la succession des gouvernements dirigés par Juan-Manuel Santos (2010-2018) et Iván Duque (2018 - ...), tout en prenant pour base l'accord et l'évolution de ces mesures jusqu'à aujourd'hui, pour comprendre l'échec actuel du processus de transition d'un point de vue environnemental.

4.3. Les retombées de l'accord de paix et des mesures gouvernementales sur les forêts

Après la signature de l'accord de paix entre les FARC-EP et l'État colombien en 2016, plusieurs mesures ont été prises pour parvenir à une paix durable. Certains auteurs considèrent l'accord de paix colombien comme une grande opportunité, car il vise notamment à fermer la frontière agraire, en évitant que les cultures n'empiètent davantage sur celle-ci. Il promulgue également l'éradication de la coca des parcs naturels, vise à s'attaquer à certaines des causes profondes du conflit dont l'exclusion sociale et politique, les inégalités, le manque d'accès à la terre et les faibles niveaux de développement économique dans les zones périphériques (Morales-Muñoz *et al.*, 2021). Cependant, concrètement, où en sommes-nous cinq années après la signature et quelles sont les retombées relatives à l'environnement dans ce contexte de transition ?

La Réforme Rurale Intégrale

Pour commencer, il faut comprendre ce qu'il s'est passé après la signature des accords de paix, en observant le pourcentage de réalisation de ses objectifs. A la fin de l'année 2018, le pourcentage de progrès sur la totalité de la mise en œuvre normative de l'accord de paix que le gouvernement et les FARC-EP ont signé en novembre 2016 s'élève à 18,3 %, ce qui constitue une avancée importante, mais insuffisante selon plusieurs experts ; ceci met en évidence le

manque de volonté politique et les multiples obstacles auxquels se heurte l'accord final (OIAP, 2018 ; Rojas-Robles, 2018). En raison de sa pertinence en termes de transformation territoriale et environnementale, nous aborderons le premier point de l'accord de paix : la Réforme Rurale Intégrale (RRI).

La RRI est une pierre angulaire de l'accord de paix qui représente 104 engagements concernant l'accès à la terre et constitue la base du développement rural dans la transition post-conflit de la Colombie. L'esprit de la RRI est une répartition de la terre et des possibilités d'exploitation plus équitables, en restituant les terres destituées à de nombreux paysans déplacés lors du conflit et en octroyant des titres fonciers sur plus de 7 millions d'hectares dans le pays (Krause, 2020 ; Garcia et Slunge, 2015). Cependant, le constat est décevant et une inégalité croissante dans la répartition des terres a été observée depuis l'accord. En cause, le manque de volonté politique (de Nanteuil et Múnera, 2014) et la lenteur de l'implémentation avec seulement 5% de respect de la RRI en 2018 (OIAP, 2018). Pourtant, l'implémentation de la RRI avec une planification de l'utilisation des terres qui tient compte des caractéristiques agroécologiques des différentes régions est considérée comme un élément central de la construction d'une paix durable (Garcia et Slunge, 2015). En plus des inégalités croissantes, on constate une augmentation substantielle de la déforestation notamment due à une gouvernance environnementale locale faible.

D'une part, la promesse de délivrance de titres légaux dans le cadre de la redistribution des terres de la RRI a pour objectif de régler le problème des inégalités, en aidant les paysans déplacés et les ex-combattants FARC-EP à obtenir des terres légalement. Cependant, d'autres acteurs tels que des investisseurs colombiens, des étrangers et des narcotrafiquants y voient l'opportunité d'en tirer également profit pour s'accaparer les terres à des fins spéculatives, en prévision de l'octroi des titres légaux annoncé dans l'accord, ce qui a incité les gens à étendre le défrichement de la forêt dans l'optique de, soit accumuler ces terres, soit d'en tirer des bénéfices en les revendant au plus offrant (Murillo-Sandoval et al., 2020). Ce phénomène a été principalement observé dans les anciens territoires FARC (Mendoza, 2020) et a aussi poussé les investisseurs à étendre plus loin dans l'Amazonie la frontière agricole établie en 2018 (Murillo-Sandoval et al., 2020).

D'autre part, l'absence des titres fonciers légaux promis dans l'accord et l'absence d'un système de cadastre complet laisse la porte ouverte à la poursuite de l'accaparement et la spéculation des terres, principalement le long de la région frontalière à l'Amazonie. Comme déjà observé

précédemment, ces phénomènes donnent lieu à des déplacements forcés de paysans qui s'installent ensuite dans de nouvelles zones pour défricher des terres, mais aussi à de grands propriétaires fonciers qui saisissent l'occasion pour s'installer dans des zones forestières et revendiquer des terres (Krause, 2020). Ceci est d'autant plus problématique que 90% des municipalités concernées par la RRI sont des zones sensibles d'un point de vue environnemental, parce qu'elles sont riches en ressources d'eau, en biodiversité et qu'elles abritent un large éventail d'écosystèmes (Garcia et Slunge, 2015).

Promotion d'une agriculture industrielle

L'inefficacité actuelle dans l'implémentation de la réforme rurale n'est pas le seul problème concernant l'utilisation des terres. Le Plan National de Développement (PND) du gouvernement d'Iván Duque sur la période 2018-2022 de son mandat promeut une vision agro-industrielle de la campagne avec le renforcement du lien des paysans avec les grandes chaînes d'approvisionnement agroalimentaires. Selon certains, ceci assujettit davantage les paysans face à l'industrie et va à l'encontre du soutien à la production agricole et à l'accès des paysans à la terre promis dans l'accord, en renforçant la productivité et la compétitivité des activités agricoles. En outre, ce modèle de progrès par le développement agricole industrialisé requiert de gros investissements, privilégiant l'accès aux terres pour l'« *agrobusiness* », ce qui risque encore d'exacerber les conflits fonciers et d'accélérer la disparition des forêts (Baptiste et al., 2017 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019).

L'échec des ambitions climatiques

Deux des grands objectifs de la Colombie énoncés lors du dernier mandat de Juan-Manuel Santos (2014-2018) pour atténuer son impact sur le climat et pour s'adapter au changement climatique étaient l'adoption de l'accord des Nations Unies sur le changement climatique de 2015, signé et ratifié en 2017, portant sur la réduction de 35% des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 (Eufemia et al., 2019) et l'objectif national de 0% de déforestation en Amazonie pour 2020 (Salazar et al., 2018).

L'efficacité de ces politiques dépend de la manière dont les zones rurales précédemment touchées par des conflits sont développées, gérées et conservées. Le modèle de développement

rural industriel du mandat actuel qui tient peu compte des paysans est déjà un indicateur que ses objectifs seront difficilement atteignables. En réalité, l'objectif 0 déforestation en Amazonie a été largement revu à la baisse depuis le mandat d'Iván Duque (Salazar et al., 2018). Le PND 2018-2022 autorise aujourd'hui la perte de 220 000 hectares de forêt par an, ce qui est en contradiction avec d'une part les objectifs mentionnés plus haut et d'autre part avec l'arrêt de la Cour suprême de justice en 2018 qui a accordé des droits à l'Amazonie et ordonné à l'État d'en assurer la protection (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019). Si la Colombie ne fixe pas un objectif plus ambitieux, les forêts du pays risquent même de voir l'objectif de 220 000 ha perdus dépassé un peu plus chaque année. Les conséquences potentielles ne soulèvent pas seulement des préoccupations en matière d'environnement et de conservation, mais menacent les droits territoriaux des communautés indigènes et afro-colombiennes et plus généralement des droits de l'homme (Eufemia et al., 2019). Néanmoins, pour relever les défis posés, le gouvernement colombien a entamé les premiers pas pour mettre en place le cadre d'une capacité nationale d'adaptation au changement climatique, en instaurant différents programmes tels que le « *Plan National Intégré d'Adaptation* »¹³ qui a pour but d'améliorer la compréhension et l'évaluation des incidences, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique en Colombie, et le programme « *Intégration des Écosystèmes et Adaptation au Changement Climatique dans le Massif Colombien* »¹⁴ qui vise à renforcer l'intégration des questions environnementales dans l'agenda national, en mettant l'accent sur la réduction de la vulnérabilité des populations pauvres à la dégradation de l'environnement, en particulier du changement climatique. Relevons néanmoins que la Colombie consacre 0,55% de son PIB à la protection de l'environnement, alors que la plupart des pays d'Amérique latine et de l'OCDE y investissent plus d'1% de leur PIB (Garcia et Slunge, 2015).

Opposition du développement économique face à la conservation

En 2015, le ministère colombien de l'Environnement et du Développement durable a lancé un programme appelé *Visión Amazonía*. Ce programme a pour vocation de soutenir la conservation de la biodiversité et du capital naturel de l'Amazonie colombienne en fournissant des moyens de subsistance alternatifs, en renforçant la gouvernance environnementale et en promouvant la

¹³ De l'anglais « The Integrated National Adaptation Plan » (Garcia et Slunge, 2015)

¹⁴ De l'anglais « Integration of Ecosystems and Adaptation to Climate Change in the Colombian Massif » (Garcia et Slunge, 2015)

participation indigène dans le processus décisionnel. Il est notamment soutenu financièrement par la Norvège, l'Allemagne et le Royaume-Uni pour assurer la réduction d'émissions liées à la déforestation d'ici 2025 (Eufemia et al., 2019 ; Krause, 2020). Cependant, la Norvège a déjà retiré 15 millions des 50 millions de dollars de son budget annuel suite au constat de l'augmentation de la déforestation depuis le lancement du projet (Mendoza, 2020 ; Krause, 2020). Selon des communautés indigènes, la raison de l'échec des objectifs de ce programme serait le paradoxe de l'alliance inconciliable du projet avec le développement économique explicitement néolibéral de la région au travers de l'accueil de davantage de projets pétroliers, de mines, ainsi qu'avec le développement de l'agriculture industrialisée. À titre d'exemple, comme le PND reconnaît le caractère polluant du secteur minier illégal, celui-ci répond à cette menace en stimulant l'exploitation minière légale par le biais de licences environnementales et de contrats avec le secteur privé qui permettraient le développement durable du territoire. D'autres facteurs qui sortent du cadre d'action du programme de *Vision Amazonia* jouent en la défaveur du projet dans un contexte que la réalité de la phase post-conflit impose, tels que la poursuite de l'accaparement des terres et des cultures illicites par les groupes armés ou encore la menace des personnes participant aux projets de conservation par ces mêmes groupes armés (Krause, 2020 ; Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019).

En outre, il y a le problème des projets d'infrastructure promulgués par l'État et de l'effet inattendu qu'ont généré les attentes d'octroi de titres fonciers légaux. Concernant les projets d'infrastructures, l'accord a prévu la construction de nouvelles routes pour relier les anciens territoires contrôlés par les FARC en vue de connecter les régions au marché national (Murillo-Sandoval et al., 2020) et de faciliter le développement promis de l'agriculture et des industries extractives dans des régions qui étaient auparavant inaccessibles (Negret et al., 2017). D'autre part, la prolifération de routes et d'infrastructures officielles et non officielles constitue, comme nous avons pu l'observer plus haut, un des moteurs principaux de la déforestation de par sa propre existence, mais aussi parce qu'elle permet d'accéder aux ressources naturelles, notamment l'or et le bois, dans les régions post-conflit, compromettant ainsi la résilience écologique des zones forestières. De plus, l'occupation des terres le long des routes est réputée pour être difficile à contrôler et tout effort préalable de conservation pourrait être contrecarré par les établissements humains qui arriveraient dans le cadre de la migration spontanée due à l'opportunité qu'offre ces routes (Baptiste et al., 2017). C'est dans ce cadre que Negret *et al.* (2019) rappellent l'importance de planifier attentivement ces infrastructures pour réduire leur

impact sur la disparition des forêts, notamment en limitant l'expansion des routes dans les zones qui ont une grande valeur de conservation.

Le processus de substitution des cultures illicites

La montée en flèche des cultures de coca en Colombie est un autre phénomène inquiétant pour les forêts. Il est apparu dès la phase de négociations de l'accord, lorsque les FARC, voyant leur capacité militaire diminuer, y ont vu un moyen alternatif pour conserver leur poids dans les pourparlers (Murillo-Sandoval et al., 2020 ; UNODC, 2017). Il ne s'agit pas là de l'unique raison de cette augmentation radicale, puisqu'elle se maintient encore aujourd'hui à des niveaux bien plus élevés qu'avant l'accord de paix, la demande internationale de cocaïne n'ayant pas diminué. Il existe un consensus manifeste entre les chercheurs et scientifiques pour démontrer une augmentation substantielle et différentielle entre l'avant et l'après de l'accord (Mendoza, 2020 ; Negret et al., 2019 ; Clerici et al., 2020 ; Prem et al., 2020 ; Murillo-Sandoval et al., 2020). À titre d'illustration, la Colombie comportait en 2012 environ 78 000 hectares dédiés à la culture de coca ; en 2017 (soit un an après la signature de l'accord), la surface est montée à 209 000 hectares (Krause, 2020).

Il est intéressant d'observer deux des facteurs les plus probants et liés à l'accord de paix pouvant expliquer cette hausse.

En premier lieu, la récente absence des FARC-EP a donné l'opportunité à d'autres groupes armés de prendre leur place, en dépit d'une gouvernance territoriale de l'État reprenant les rênes du pouvoir dans ces régions (Krause, 2020 ; Murillo-Sandoval et al., 2020). Nous l'avons observé : l'une des conséquences de l'accord de paix avec les FARC-EP a été la perte du contrôle de l'autorité locale dominée par les FARC dans plusieurs régions où elles étaient auparavant présentes. Ces groupes armés tels que l'ELN, d'anciens et nouveaux groupes paramilitaires, les FARC dissidentes se financent aussi grâce au narcotrafic, en investissant massivement dans la culture de coca, pour se disputer le monopole des territoires abandonnés par les FARC, ce qui conduit à une augmentation des conflits et à de la déforestation dans des régions comme le Choco, Perija, Serrania de San Lucas et le département du Putumayo qui présente une des productions les plus élevées du pays (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019 ; Negret et al., 2019). Cependant, il est également important de noter, pour nuancer cet argument, que dans

d'autres régions, le contrôle de l'État a effectivement été établi, ouvrant de nouvelles opportunités de conservation dans des zones auparavant inaccessibles (Negret et al., 2017).

En second lieu, plusieurs chercheurs dénoncent l'inefficacité du Programme National Intégral de Substitution des cultures illicites (PNIS)¹⁵. L'accord de paix a intégré ce programme comme une de ces composantes essentielles avec pour objectif de mettre fin aux cultures illicites grâce à l'éradication de cultures et à des mécanismes de substitution de cultures, comme la fourniture d'une assistance technique et d'une compensation financière aux agriculteurs pour développer la production agricole légale (Murillo-Sandoval et al., 2020). Cependant, compte tenu des retards dans la mise en œuvre du PNIS et dans l'assistance technique promise, certains agriculteurs continuent à cultiver la coca jusqu'à ce qu'une alternative viable soit mise en place (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019 ; Murillo-Sandoval et al., 2020). Et les agriculteurs qui se sont volontairement inscrits au programme replantent de plus en plus la coca qui est souvent la seule culture alternative dans les zones rurales éloignées (Krause, 2020). L'Observatoire du Suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Paix (OIAP)¹⁶ souligne un problème latent du PNIS : il n'est pas possible d'effectuer une substitution efficace de la coca sans une présence effective de l'État dans les zones touchées, ni sans l'implémentation de la RRI censée apporter une transformation structurelle de la campagne en assurant une amélioration des conditions de vie du monde paysan, évitant ainsi qu'à long terme les cultivateurs n'en reviennent à planter la coca, faute d'alternatives rentables (OIAP, 2018 ; Rojas-Robles, 2018).

Un autre problème lié au PNIS surgit au sujet de la déforestation subséquente que génère une des principales activités de substitution de la coca : l'élevage de bétail. En effet, l'élevage est la transition la plus viable après la coca, en particulier dans les zones peu accessibles et en l'absence de marchés pour d'autres produits agricoles. Ce phénomène est renforcé par les projets d'infrastructures et l'achèvement récent de routes qui motivent davantage les agriculteurs à utiliser les paiements reçus pour l'éradication de la coca, pour se lancer dans l'élevage de bétail dont les effets déjà observés démontrent un nombre en hausse du morcellement des forêts dépassant la frontière agricole. En effet, de nombreux cultivateurs de coca qui effectuent cette transition habitent au sein de la région amazonienne (Murillo-Sandoval et al., 2020). Bien que le PNIS propose que les alternatives agricoles contribuent à réduire la perte de forêts et à

¹⁵ De l'espagnol « Programa Nacional Integral de Sustitución de Cultivos de Uso Ilícito » (Rojas-Robles, 2018)

¹⁶ De l'espagnol « Observatorio del Seguimiento a la Implementación del Acuerdo de Paz » (OIAP, 2018)

restaurer les sols dégradés, il demeure encore difficile de savoir dans quelle mesure ces alternatives licites tiendront compte des forêts (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019).

Outre le fait que la mise en œuvre du PNIS soit lente et remise en question, les paysans et les leaders sociaux qui participent au programme subissent de violentes persécutions, comme des agressions, des menaces de mort et des assassinats de la part des acteurs armés qui ont remplacé les FARC-EP. L'intimidation et la violence constantes exercées par ces groupes ont également limité l'organisation et la participation des communautés au PNIS tout en soulignant la capacité limitée du gouvernement à offrir des garanties et à suivre de près le bon déroulement du programme (Rojas-Robles, 2018).

Conclusion

En résumé, la combinaison entre le processus d'application trop lent de la RRI, la promotion d'un développement économique typique d'une phase post-conflit caractérisée par un néolibéralisme extractiviste, joint par une révision à la baisse des ambitions environnementales et l'alliance du gouvernement avec l'« *agrobusiness* » poussant l'industrialisation de l'agriculture au profit des grands propriétaires terriens et d'un programme de substitution inefficace ont ensemble généré un cocktail explosif pour les forêts et les populations qui y vivent depuis l'accord. L'ensemble de ces facteurs ont entre autres donné lieu à la hausse de la déforestation que connaît la Colombie actuellement, en permettant la réimplantation d'acteurs armés dans les anciens territoires FARC, la construction de routes légales comme illégales, la conversion des cultures de coca en pâturages pour le bétail et le développement de l'industrie extractive à l'échelle nationale. La situation semble compliquée à redresser, tant l'État semble s'éloigner des principes stipulés dans l'accord. C'est pourquoi le prochain chapitre aura pour objectif de réviser l'ensemble des défis auxquels la Colombie fait face aujourd'hui, d'étudier ensuite les alternatives possibles et les perspectives d'un avenir où le gouvernement prend les mesures adéquates pour faire face à la menace que représente la disparition progressive de ses forêts.

5. Conclusion

Pour comprendre à quels défis la Colombie doit faire face pour la protection de l'environnement et plus spécifiquement de ses forêts, il semble intéressant de revenir sur l'ensemble des facteurs qui menacent la durabilité de celle-ci. Ce faisant, il sera ensuite possible de soulever différents points d'interrogations qui pèsent sur l'avenir du pays, tout en enclenchant une vision de plusieurs scénarios alternatifs possibles pour tenter de remédier à ces menaces en portant un regard constructif et inclusif en réponse à celles-ci.

Comme le suggèrent Baumann et Kuemmerle (2016), les impacts de la guerre sur les forêts s'inversent généralement pendant la transition vers la paix, accentuant davantage la pression sur ces dernières. Cependant, nous avons observé que l'héritage des conflits armés perdure souvent, en particulier si les causes profondes de ceux-ci persistent, assurant des effets négatifs sur les forêts dans le futur. Ces impacts sur la couverture forestière dépendent également de facteurs sociaux, politiques et économiques qui sont spécifiques à chaque région et chaque conflit (Baumann & Kuemmerle, 2016 ; Sanchez-Cuervo & Aide, 2013), y compris la façon dont les forêts servent de source de financement ou de protection pour les groupes armés (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019). En Colombie, l'incidence qu'ont les conflits armés sur les forêts est liée à la colonisation toujours plus éloignée de la frontière agricole dans l'Amazonie et aux facteurs connexes de production de cultures illicites, de distribution inégale des terres et de déplacements de populations qui persistent encore après la signature de l'accord, malgré la tentative de transition vers la paix (Castro-Núñez et al., 2017), en raison de la multitude d'acteurs illégaux se disputant le vide laissé par les FARC et du manque de volonté politique de l'État à mettre en place les clauses convenues dans l'accord (Murillo-Sandoval et al., 2020).

Il existe donc deux phénomènes à souligner dans l'évolution de la déforestation après le début du cessez-le-feu. Premièrement, à partir de 2016, elle a rapidement augmenté dans l'ensemble du pays. L'IDEAM et le ministère de l'environnement ont tous deux reconnu qu'il s'agissait d'un problème majeur (IDEAM, 2018). De nombreux facteurs nationaux peuvent contribuer à expliquer ce phénomène, notamment la forte augmentation des investissements ruraux après le cessez-le-feu (Prem et al., 2020). Comme nous l'avons relevé précédemment, il y a tout un ensemble interconnecté de facteurs affectant directement ou indirectement la déforestation qui

perdurent encore aujourd'hui, indépendamment de la fin du conflit, et qui ont même pris de l'ampleur depuis 2016 (Van Dexter et Visseren-Hamakers, 2019 ; Hoffmann et al., 2018).

Deuxièmement, au cours de la période post-accord, un fossé s'est créé entre la déforestation observée dans les zones contrôlées par les FARC et le reste du pays. En effet, la déforestation dans les zones anciennement contrôlées par la guérilla augmente beaucoup plus rapidement (Murillo-Sandoval et al., 2020 ; Clerici et al., 2020). Le fait que l'écart se creuse au fil du temps est cohérent avec le constat qu'au-delà du cessez-le-feu, pendant la phase de mise en œuvre de l'accord de paix dès 2017, les FARC-EP ont quitté leurs bastions pour se concentrer dans des zones qui ont été convenues avec le gouvernement pour entamer le processus de réincorporation des anciens combattants dans la société. La déforestation induite par la paix s'expliquerait donc par les nouvelles activités économiques qui ont lieu dans leurs anciens bastions (Prem et al., 2020). C'est dans ce sens qu'Álvarez (2003 : 64) prévoyait vingt ans plus tôt et à juste titre que la fin de la guerre générerait une "*exploitation non planifiée à grande échelle*" des forêts de Colombie. C'est ce que Murillo-Sandoval *et al.* (2020 : 2) appellent l'*écocide*. Les études menées depuis l'accord de paix ont confirmé cette anticipation (Baptiste et al., 2017 ; Armenteras et al., 2019). C'est durant cette transition post-accord que les forêts qui étaient auparavant protégées sous l'étonnant bouclier de la guerre sont devenues des lieux d'accaparement de terres, servant tantôt à la conversion en pâturage pour l'élevage de bétail à des fins économiques ou de revendications territoriales et de spéculation foncière, tantôt à la culture de la coca, moteur économique de groupes armés nouveaux ou déjà existants (Suarez et al., 2018 ; Salazar et al., 2018). En effet, le dépôt des armes des FARC a rendu les forêts plus accessibles et donc vulnérables à l'exploitation agricole, au fur et à mesure que les paysans retournent sur leurs terres et que les intérêts de l'agro-industrie sont facilités dans le cadre des réformes rurales. Ces réformes sont à leur tour susceptibles d'exacerber la concentration des terres et de générer davantage de déforestation (Baptiste et al., 2017).

La culture de la coca a également augmenté ces dernières années, d'une part parce que les alternatives agricoles promises dans l'accord de paix n'ont pas encore été réalisées et d'autre part en raison de l'influence des FARC dissidentes et des groupes paramilitaires et de narcotrafic résiduels et émergents. Les assassinats de leaders sociaux et de paysans engagés dans la protection des forêts et la substitution de la coca ne font que témoigner de ce phénomène. Nous passons lentement d'une « *lutte contre la drogue* » en Colombie à une « *lutte contre la déforestation* » comme le soulignent Van Dexter et Visseren-Hamakers (2019 : 337).

Tous ces éléments rappellent que le processus de mise en œuvre des accords conclus à La Havane n'en est encore qu'à ses débuts et que la construction de paix territoriale reste encore en attente. À partir de la simple énonciation d'un ambitieux objectif territorial, il va falloir regarder comment passer à une mise en œuvre effective dans les territoires mêmes. Les nombreux problèmes énumérés ci-dessus mettent en exergue les défis majeurs à relever. Cependant, les risques sont nombreux. Le plus grand de tous est peut-être le danger que ce qui a été proposé dans l'accord final sur la paix territoriale reste un vœu pieux ou conduise de manière perverse à la pacification de différentes régions, en consolidant un modèle territorial d'État centralisé au service d'intérêts économiques oligarchiques. Un autre danger réside dans la possibilité que les différentes initiatives de paix se diluent ou échouent si elles continuent de coexister avec les dynamiques violentes de territoires qui persistent à modeler les géographies de guerre dans le pays (Cairo et al., 2018). Ces dynamiques pourraient être promues par une série d'acteurs politiques et économiques qui n'ont pas participé au processus de négociation de l'accord de paix et qui se sont opposés à sa résolution fructueuse dès ses débuts (de Nanteuil, 2016). Il ne fait en effet aucun doute que de puissantes forces réactionnaires opposées au projet tentent encore de faire dérailler le processus de paix à maintes occasions (Cairo et al., 2018).

Une question peut être soulevée suite à ces constats, ouvrant ainsi la porte à de potentielles recherches ultérieures. Existe-il des alternatives à l'extractivisme ou à l'agriculture industrielle dans l'optique de remplir le double objectif de conservation et de développement ? Sans établir une liste exhaustive de toutes les possibilités que ce processus permettrait, quelques idées peuvent être émises. Citons le renforcement d'une production alimentaire plus locale, plus diversifiée, stimulant les marchés et évitant les monocultures et activités de subsistance ou illicites qui mènent à la prédation des forêts, l'opportunité de développer le tourisme durable, des pratiques de sylvicultures avec des certificats verts ou encore l'implémentation d'incitants économiques motivant à préserver des parcelles de forêts sur une partie des terrains par exemple (Hoffmann et al., 2018).

Un retour à la situation pré-accord n'étant pas envisageable ni souhaitable et compte tenu de l'impact négatif actuel qu'a la paix sur les forêts en Colombie, un des premiers défis à relever sera de compléter les étapes du rétablissement de la paix par des efforts de construction de l'État et de bonne gouvernance pour éviter les dommages environnementaux (Prem et al., 2020). En effet, l'intégration des zones de conflit dans l'économie formelle nécessite le développement de

nouveaux secteurs économiques dans des zones que la guerre avait rendues inaccessibles. Le gouvernement devra renforcer les capacités institutionnelles nationales et locales pour planifier et établir des règles avec une volonté double : qu'elles favorisent la croissance économique et l'emploi, mais protègent également les écosystèmes fragiles. Les principales sources de risques environnementaux potentiels dans cette période post-conflit sont les conflits portant sur l'utilisation et l'occupation des terres, l'expansion de l'activité économique et la réintégration des anciens combattants (Morales, 2017). Des enjeux qui appellent à une présence et une volonté accrue de la part de l'Etat, actuellement encore absent de nombreuses régions soumises à ces défis complexes, à qui revient le devoir d'asseoir son pouvoir pour désamorcer le développement de ces problématiques (Gómez, 2018). Les décisions prises à ce moment pivot de l'histoire de la Colombie affecteront probablement la vie des générations actuelles et futures et auront des conséquences écologiques et climatiques qui auront à terme des répercussions mondiales (Salazar et al., 2018).

Bibliographie

Articles scientifiques

AGUILAR, M., SIERRA, J., RAMIREZ, W., VARGAS, O., CALLE, Z., VARGAS, W., MURCIA, C., ARONSON, J., CATAÑO, J. I. B. Toward a post-conflict Colombia: restoring to the future. *Restoration Ecology*, 2015, vol. 23, no 1, pp. 4-6.

ÁLVAREZ, M. D. Forests in the time of violence: conservation implications of the Colombian war. *Journal of Sustainable Forestry*, 2003, vol. 16, no 3-4, pp. 47-68.

AMADOR-JIMÉNEZ, M., MILLNER, N., PALMER, C., PENNINGTON, T., SILECI, L. The unintended impact of Colombia's covid-19 lockdown on forest fires. *Environmental and resource economics*, 2020, vol. 76, no 4, pp. 1081-1105.

ARMENTERAS, D.; CABRERA, E.; RODRÍGUEZ, N.; RETANA, J. National and regional determinants of tropical deforestation in Colombia. *Regional Environmental Change*, 2013, vol. 13, no 6. pp. 1181–1193.

ARMENTERAS, D., SCHNEIDER, L., DÁVALOS, L. M. Fires in protected areas reveal unforeseen costs of Colombian peace. *Nature ecology & evolution*, 2019, vol. 3, no 1, pp. 20-23.

BAPTISTE, B., PINEDO-VASQUEZ, M., GUTIERREZ-VELEZ, V., ANDRADE, G., VIEIRA, P., ESTUPIÑÁN-SUÁREZ, L., LODOÑO, M.C., LAURANCE, W., LEE, T.M. Greening peace in Colombia. *Nature Ecology & Evolution*, 2017, vol. 1, no 4, pp. 1-3.

BAUMANN, M., KUEMMERLE, T. The impacts of warfare and armed conflict on land systems. *Journal of Land Use Science*, 2016, vol. 11, no 6, pp. 672-688.

BEJARANO, J. A. Inseguridad, violencia y actividad económica. *Lecturas de Economía*, 1997, no 47, pp. 9-24.

BURGESS, R., MIGUEL, E., STANTON, C. War and deforestation in Sierra Leone. *Environmental Research Letters*, 2015, vol. 10, no 9, pp. 1-10.

BUTSIC, V., BAUMANN, M., SHORTLAND, A., WALKER, S., KUEMMERLE, T. Conservation and conflict in the Democratic Republic of Congo: The impacts of warfare, mining, and protected areas on deforestation. *Biological conservation*, 2015, vol. 191, pp. 266-273.

CAIRO, H., OSLENDER, U., PIAZZINI SUÁREZ, C. E., RÍOS, J., KOOPMAN, S., MONTOYA ARANGO, V., RODRÍGUEZ MUÑOZ, F. B., ZAMBRANO QUINTERO, L. “Territorial Peace”: The Emergence of a Concept in Colombia’s Peace Negotiations. *Geopolitics*. 2018. Vol. 23, no 2, pp. 464-488.

CAMACHO, A., RODRIGUEZ, C. Firm exit and armed conflict in Colombia. *Journal of Conflict Resolution*, 2013, vol. 57, no 1, pp. 89-116.

CASTRO-NUNEZ, A., MERTZ, O., SOSA, C. C. Geographic overlaps between priority areas for forest carbon-storage efforts and those for delivering peacebuilding programs: implications for policy design. *Environmental Research Letters*, 2017, vol. 12, no 5, pp. 1-11.

CHADID, M., DÁVALOS, L. M., MOLINA, J., ARMENTERAS, D. A Bayesian Spatial Model highlights distinct dynamics in deforestation from coca and pastures in an Andean biodiversity hotspot. *Forests*, 2015, Vol. 6, no 12. pp. 3828–3846.

CLERICI, N., SALAZAR, C., PARDO-DÍAZ, C., JIGGINS, C. D., RICHARDSON, J., LINARES, M. Peace in Colombia is a critical moment for Neotropical connectivity and conservation: Save the northern Andes-Amazon biodiversity bridge. *Conservation Letters*,

2018, vol. 12, no 1, pp. 1-7.

CLERICI, N., ARMENTERAS, D., KAREIVA, P., BOTERO, R., RAMÍREZ-DELGADO, J. P., FORERO-MEDINA, G., OCHOA, J. PEDRAZA, C., SCHNEIDER, L., LORA, C., GÓMEZ, C., LINARES, M., HIRASHIKI, C., BIGGS, D. Deforestation in Colombian protected areas increased during post-conflict periods. *Scientific reports*, 2020, vol. 10, no 1, pp. 1-10.

CUETO, I. P. T. Reformas agrarias en Colombia: experiencias desalentadoras y una nueva iniciativa en el marco de los Acuerdos de Paz en la Habana. *Ensayos de economía*, 2014, vol. 24, no 45, pp. 35-60.

DÁVALOS, L. M. The San Lucas mountain range in Colombia: How much conservation is owed to the violence? *Biodiversity & Conservation*, 2001, vol. 10, no 1, pp. 69-78.

DÁVALOS, L. M., HOLMES, J. S., RODRÍGUEZ, N., ARMENTERAS, D. Demand for beef is unrelated to pasture expansion in northwestern Amazonia. *Biological Conservation*, 2014, vol. 170, pp. 64-73.

DÁVALOS, L. M., SANCHEZ, K. M., ARMENTERAS, D. Deforestation and coca cultivation rooted in twentieth-century development projects. *BioScience*, 2016, vol. 66, no 11, pp. 974-982.

DÍAZ, S., DEMISSEW, S., JOLY, C., LONSDALE, W. M., LARIGAUDERIE, A. A Rosetta Stone for nature's benefits to people. *PLoS Biol*, 2015, vol. 13, no 1, pp. 1-8.

DURÁN, C. A. Gobernanza en los Parques Nacionales Naturales colombianos: reflexiones a partir del caso de la comunidad Orika y su participación en la conservación del Parque Nacional Natural Corales del Rosario y San Bernardo. *Revista de Estudios Sociales*, 2009, no 32, pp. 60-73.

EUFEMIA, L., BONATTI, M., CASTRO-NUNEZ, A., LANA, M., MORALES, H., SIEBER, S. Colombia's inadequate environmental goals. *Science (New York, NY)*, 2019, vol. 364, no 6439, pp. 444-445.

FEARON, J. D., LAITIN, D. D. Ethnicity, insurgency, and civil war. *American political science review*, 2003, pp. 75-90.

FRANKLIN JR, S. L., PINDYCK, R. S. Tropical forests, tipping points, and the social cost of deforestation. *Ecological Economics*, 2018, vol. 153, p. 161-171.

GARAVITO, C. A. R., FRANCO, D. R., CRANE, H. D. La paz ambiental: retos y propuestas para el posacuerdo. *Dejusticia*, 2017, pp. 1-124.

GARCIA, J., SLUNGE, D. Environment and climate change management: Perspectives for post conflict-Colombia. *Sida's Helpdesk for Environment and Climate Change*, 2015, pp. 1-35.

GEIST, H. J., LAMBIN, E. F. Proximate Causes and Underlying Driving Forces of Tropical Deforestation. Tropical forests are disappearing as the result of many pressures, both local and regional, acting in various combinations in different geographical locations. *BioScience*, 2002, vol. 52, no 2, pp. 143-150.

GÓMEZ, L. M. Gestion de la biodiversité et du territoire dans un état en post-conflit : le cas de la Colombie. *Études caribéennes* [en ligne], 2018, no 41, pp. 1-18. [Consulté le: 16 avril 2019]. Journals.openedition.org. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/13042>.

GONZÁLEZ, F. E. G. Espacio, conflicto y poder: las dimensiones territoriales de la violencia y la construcción del Estado en Colombia. *Sociedad y Economía*, 2009, no 17, pp. 185-214.

GONZÁLEZ, J., CUBILLOS, A., CHADID, M., ARIAS, M., ZÚÑIGA, E., JOUBERT, F., PÉREZ, I., BERRÍO, V. Caracterización de las principales causas y agentes de la deforestación a nivel nacional, período 2005-2015. Bogotá. *Programa ONU-REDD Colombia*, 2018, pp. 1-123.

GOYES, D. R. Land uses and conflict in Colombia. *Environmental Crime and Social Conflict*, Abingdon, Routledge, 2016, pp. 75-94.

GUEREÑA, Arantxa, 2017. Radiografía de la desigualdad. Lo que nos dice el último censo agropecuario sobre la distribución de la tierra en Colombia. *OXFAM*, Bogotá, pp. 1-38.

GUHL, E. La sostenibilidad:¿ un nuevo camino?. autores varios, ¿Qué está pasando en Colombia. Anatomía de un país en crisis, Bogotá, *El ANCORA Editores*, 2000, pp. 167-210.

HERNÁNDEZ, E. B. Minas antipersona, su relación con el conflicto armado y la producción de narcóticos en Colombia. *Revista Opera*, 2010, no 10, pp. 263-279.

HOFFMANN, C., MÁRQUEZ, J. R. G., KRUEGER, T. A local perspective on drivers and measures to slow deforestation in the Andean-Amazonian foothills of Colombia. *Land use policy*, 2018, vol. 77, pp. 379-391.

KIM, K. C. Preserving biodiversity in Korea's demilitarized zone. *Science*, 1997, vol. 278, no 5336, pp. 242-243.

KRAUSE, T. Reducing deforestation in Colombia while building peace and pursuing business as usual extractivism? *Journal of Political Ecology*, 2020, vol. 27, no 1, pp. 401-418.

LE BILLON, P. The political ecology of transition in Cambodia 1989–1999: war, peace and forest exploitation. *Development and change*, 2000, vol. 31, no 4, pp. 785-805.

MARTÍN, C. J. Justicia territorial para la construcción de la paz. *Bitácora Urbano Territorial*, 2016, vol. 26, no 2, pp. 59-66.

MEJÍA, D.; RESTREPO, P. Bushes and bullets: Illegal cocaine markets and violence in Colombia. *Documentos CEDE*, 2013, no 53, pp. 1-50.

MENDOZA, J. P. Colombia's transition to peace is enhancing coca-driven deforestation. *Environmental Research Letters*, 2020, vol. 15, no 10, pp. 1-9.

MORALES, L. Peace and environmental protection in Colombia. Proposals for sustainable rural development. *The dialogue* [en ligne], 2017, pp. 1-32. [Consulté le 10 décembre 2020]. Disponible à l'adresse : http://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2017/01/Envnt-Colombia-Eng_Web-Res_Final-for-web.pdf.

MORALES-MUÑOZ, H., LÖHR, K., BONATTI, M., EUFEMIA, L., SIEBER, S. Assessing impacts of environmental peacebuilding in Caquetá, Colombia: a multistakeholder perspective. *International Affairs*, 2021, vol. 97, no 1, pp. 179-199.

MURILLO-SANDOVAL, P. J., VAN DEXTER, K., VAN DEN HOEK, J., WRATHALL, D., KENNEDY, R., 2020. The end of gunpoint conservation: forest disturbance after the Colombian peace agreement. *Environmental Research Letters*, 2020, vol. 15, no 3, pp. 1-12.

NEGRET, P. J., ALLAN, J., BRACZKOWSKI, A., MARON, M., WATSON, J. E. Need for conservation planning in postconflict Colombia. *Conservation Biology*, 2017, vol. 31, no 3, pp. 499-500.

NEGRET, P. J., SONTER, L., WATSON, E.M.J., POSSINGHAM, H. P., JONES K. R., SUAREZ C., OCHOA-QUINTERO J. M., MARON, M. Emerging evidence that armed conflict and coca cultivation influence deforestation patterns. *Biological Conservation*, 2019, vol. 239, pp. 1-8.

ORDWAY, E. M. Political shifts and changing forests: Effects of armed conflict on forest conservation in Rwanda. *Global Ecology and Conservation*, 2015, vol. 3, pp. 448-460.

PREM, M., SAAVEDRA, S. VARGAS, J. F. End-of-conflict deforestation: Evidence from Colombia's peace agreement. *World Development*, 2020, vol. 129, pp. 1-11.

RAMÍREZ-HERNÁNDEZ R. N., ARIAS-LEGUIZAMÓN, W. Y. La naturaleza como víctima en la era del posacuerdo colombiano. *El Ágora USB*, 2020, vol. 20, no 1, pp. 259-273.

REARDON, S. FARC and the forest: Peace is destroying Colombia's jungle--and opening it to science. *Nature*, 2018, vol. 558, no 7709, pp. 169-170.

RINCÓN-RUIZ, A., KALLIS, G. Caught in the middle, Colombia's war on drugs and its effects on forest and people. *Geoforum*, 2013, vol. 46, pp. 60-78.

ROJAS-ROBLES, R. Ambiente y post-acuerdo en Colombia: la construcción de una paz integral y con la naturaleza no-humana. *Gestión y Ambiente*, 2018, vol. 21, no 2, pp. 183-192.

SALAS-SALAZAR, L. G., GABRIEL, L. Conflicto armado y configuración territorial: elementos para la consolidación de la paz en Colombia. *Revista Bitácora Urbano Territorial*, 2016, vol. 26, no 2, pp. 45-57.

SALAZAR, A., SANCHEZ, A., VILLEGAS, J. C., SALAZAR, J., RUIZ CARRASCAL, D., SITCH, S., RESTREPO, J. D., POVEDA, G., FEELEY, K., MERCADO, L., ARIAS, P., SIERRA, C., URIBE, M. D. R., RENDÓN, A., PÉREZ, J. C., MURRAY TORTAROLO, G., MERCADO-BETTIN, D., POSADA, J., ZHUANG, Q., DUKES, J. The ecology of peace: preparing Colombia for new political and planetary climates. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 2018, vol. 16, no 9, pp. 525-531.

SALGAR, A. M. H., CÁRDENAS, L. M. M. Colombia: bridging the gaps between what is needed and what actually exists regarding the protection of its Amazon. *The 21st Century Fight for the Amazon*, 2018, pp. 115-130.

SÁNCHEZ-CUERVO, A. M., AIDE, T. M., CLARK, M. L., ETTER, A. Land cover change in Colombia: surprising forest recovery trends between 2001 and 2010. *PloS one*, 2012, vol. 7, no 8, pp. 1-14.

SÁNCHEZ-CUERVO, A. M., AIDE, T. M. Consequences of the armed conflict, forced human displacement, and land abandonment on forest cover change in Colombia: a multi-scaled analysis. *Ecosystems*, 2013, vol. 16, no 6, pp. 1052-1070.

SERNA, D. R. Campesinos entre la selva, invasores de reservas. *Tabula Rasa*, 2003, no 1, pp. 183-210.

SUAREZ, A., ARIAS-ARÉVALO, P. A., MARTÍNEZ-MERA, E. Environmental sustainability in post-conflict countries: insights for rural Colombia. *Environment, Development and Sustainability*, 2018, vol. 20, no 3, pp. 997-1015.

SUÁREZ, A. R. Naturaleza y dinámica de la guerra en Colombia. *Guerra, sociedad y medio ambiente, Foro Nacional Ambiental*, 2004, vol. 55, pp. 49-65.

VAN AUUSDAL, S. Pasture, profit, and power: An environmental history of cattle ranching in Colombia, 1850–1950. *Geoforum*, 2009, vol. 40, no 5, pp. 707-719.

VAN DEXTER, K., VISSEREN-HAMAKERS, I. Agroecology as an integrated approach towards the restoration of degraded landscapes in post-conflict Colombia. *S. Mansourian & J.E. Parrotta Eds.* 2018, pp. 119–137.

VAN DEXTER, K., VISSEREN-HAMAKERS, I. Forests in the time of peace. *Journal of*

Land Use Science, 2020, vol. 15, no 2-3, pp. 327-342.

WILCHES-CHAUX, G. Base Ambiental para la paz. La necesidad de hacer gestión del riesgo al paz-conflicto. *Agenda Común para la Paz*. CDPАЗ; Planeta Paz; OXFAM, 2016, pp. 46.

Livres

CARDONA, C. A. S., UMBARILA, E. R. *Perfiles urbanos en la Amazonia colombiana 2015*. Colombia: Instituto Amazónico de Investigaciones Científicas – SINCHI. Bogotá, 2016, pp. 209.

DE NANTEUIL, M., MÚNERA R. L. *La vulnérabilité du monde: Démocraties et violences à l'heure de la globalisation*. Presses universitaires de Louvain. Louvain-La-Neuve, 2014, pp. 345.

GALEANO, E. *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*. Études internationales, Librairie Plon, Collection « Terre humaine ». Paris, 1981, pp. 477.

GARCÍA, U. G. M., CORBA, C. A. M., ALONSO, J. C., CÁRDENAS, J. H. A. CARDONA, C. A. S., REY, F. G., OSSA, C. D., GONZÁLEZ, F. T., ORDÚZ, M. D. M. R., GUTIÉRREZ, R. O., PULIDO, W. C. *Diseño de la línea base de información ambiental sobre los recursos naturales y el medio ambiente en la Amazonia colombiana: Bases conceptuales y metodológicas*. Instituto Amazónico de Investigaciones Científicas (SINCHI). Bogotá, 2007, pp. 212.

GEIST, H. J., LAMBIN, E. F. *What drives tropical deforestation*. LUCC International Project Office. Louvain-La-Neuve 2001, vol. 4, pp. 116.

O'NEILL, B. E. *Insurgency & terrorism. Inside Modern Revolutionary Warfare*. Brassey's (US), Inc., Maxwell Macmillan Pergamon Publishing Corp. New York, 1990, pp. 171.

PROENZA, A. *Colombie : Guerres Et Paix*. Nevatica. Bruxelles, 2019, pp.91.

SEYMOUR, F., BUSCH, J. *Why forests? Why now?: The science, economics, and politics of tropical forests and climate change*. Center for Global Development, Washington DC,

2016, pp. 450.

SUÁREZ, A. R. *Guerra insurgente: conflictos en Malasia, Perú, Filipinas, El Salvador y Colombia*. Intermedio. Bogotá, 2001, pp.453.

Documents officiels

DEPARTAMENTO ADMINISTRATIVO NACIONAL DE ESTADÍSTICA (DANE) : Censo nacional de población y vivienda 2018. 2018. [Consulté le 3 décembre 2020]. Disponible à l'adresse: <https://www.dane.gov.co/files/censo2018/informacion-tecnica/cnpv-2018-presentacion-3ra-entrega.pdf>.

INSTITUTO DE HIDROLOGÍA, METEOROLOGÍA Y ESTUDIOS AMBIENTALES (IDEAM): Estrategia integral de control a la deforestación. Actualización de cifras de monitoreo de bosque 2016. 2016. [Consulté le 11 février 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.ideam.gov.co/documents/24277/0/Presentaci%97n+Estrategia+Integral+de+Control+a+la+Deforestaci%97n/173f79bf-3e68-4cbc-9387-80123d09b5e2>.

INSTITUTO DE HIDROLOGÍA, METEOROLOGÍA Y ESTUDIOS AMBIENTALES (IDEAM). Resultados Monitoreo de la Deforestación. Bogotá, D. C., Colombia. 2017. [Consulté le 11 février 2021]. Disponible à l'adresse : http://www.ideam.gov.co/documents/24277/72115631/Actualizacion_cifras2017+FINAL.pdf/40bc4bb3-370c-4639-91ee-e4c6cea97a07.

INSTITUTO DE HIDROLOGÍA, METEOROLOGÍA Y ESTUDIOS AMBIENTALES (IDEAM). Décimo sexto boletín de alertas tempranas de deforestación. Tercer trimestre de 2018. Bogotá, D. C., Colombia. 2018. [Consulté le 28 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : http://documentacion.ideam.gov.co/openbiblio/bvirtual/023850/16_Boletin_AT-D.pdf.

OBSERVATORIO DEL SEGUIMIENTO A LA IMPLEMENTACIÓN DEL ACUERDO DE PAZ (OIAP). La paz en deuda. Informe 5. 2018. [Consulté le 16 décembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://oiap.co/2018/01/05/la-paz-en-deuda/>.

OFICINA DEL ALTO COMISIONADO PARA LA PAZ COLOMBIA : Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera. Bogotá. 2016. [Consulté le 16 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.cancilleria.gov.co/sites/default/files/Fotos2016/12.11_1.2016nuevoacuerdo.pdf

al.pdf.

REGISTRADURA NACIONAL DEL ESTADO CIVIL. Obtenido De Registradura Nacional Del Estado Civil. 2016. [Consulté le 20 novembre 2020]. Disponible à l'adresse : https://elecciones.registraduria.gov.co/pre_plebis_2016/99PL/DPLZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZ_L1.htm.

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC). Colombia Coca Cultivation Survey. 2005. [Consulté le 30 mars 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/andean/Colombia_coca_survey_2005_eng.pdf.

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC). Colombia Survey of territories affected by illicit crops—2016. 2017. [Consulté le 5 avril 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Colombia/Colombia_Survey_territories_affected_illicit_crops_2017_Summary.pdf.

Articles non scientifiques

DE NANTEUIL, M. La paix en pointillés. Une chronique du processus de paix colombien. *Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CriDIS)*, Institut IACCHOS, 2016, pp. 1-12.

Auteur non mentionné. La Colombie reste le premier producteur de cocaïne du monde. 20 septembre 2018. [en ligne] *L'Obs*. 20 septembre 2018. [Consulté le 11 janvier 2021]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nouvelobs.com/topnews/20180920.AFP6581/la-colombie-reste-le-premier-producteur-de-cocaine-du-monde.html>.

ACOSTA, L., GRIFFIN, O., SHUMAKER, L. Colombia targets repeat of last year's coca eradication in 2021. [en ligne] *Reuters*. 4 janvier 2021. [Consulté le 20 avril 2021]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.reuters.com/article/us-colombia-drugs-idUSKBN2992FQ>.

En 2016, l'accord de paix est signé entre l'État colombien et la guérilla « FARC-EP », marquant la fin d'un conflit vieux de plus de 50 ans. Cet accord de paix offre à la Colombie l'opportunité historique de repenser la nation : réduction des inégalités, relance de l'économie, redistribution des terres, ... Cependant, un nombre croissant de chercheurs constatent une hausse substantielle des taux de déforestation depuis la phase post-accord. Le présent mémoire vise à expliquer les retombées que cette « paix » a sur la déforestation dans la région amazonienne de Colombie. L'auteur commence en réalisant un panorama général du pays. Après une mise en contexte générale sur le conflit colombien au second chapitre, l'auteur réalise un état des lieux de la déforestation en région amazonienne. Dans le quatrième chapitre, les retombées de l'accord et des mesures gouvernementales de la phase post-accord sur l'état actuel des forêts sont examinées. La conclusion de ce mémoire énumère les nombreux défis auxquels la Colombie devra faire face pour préserver ses forêts.

Mots-clés : Colombie - Conflit armé - Accord de paix – FARC – Déforestation - Amazonie